



# RAPPORT ANNUEL 2015





# Sommaire



Le mot du Président	4
Les membres du Conseil d'Administration	5
Les faits marquants 2015	6
La CIMR, la caisse de retraite complémentaire du secteur privé	9
<ul style="list-style-type: none"><li>• Notre mission</li><li>• Nos valeurs</li><li>• Notre organisation</li><li>• Instances de gouvernance</li></ul>	
La CIMR, une caisse au service des salariés et des entreprises	13
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les services sur internet</li><li>• Réseau des agences CIMR</li><li>• Extrait des résultats des enquêtes de satisfaction</li><li>• Baromètre annuel d'image et de satisfaction de la CIMR</li></ul>	
Activité de la CIMR en 2015	23
Les résultats de l'exercice 2015	37
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les états financiers de l'exercice 2015</li><li>• Le Bilan Actuariel 2015</li></ul>	
Audit et certifications 2015	46
L'activité des organes de gouvernance en 2015	52
Les résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire	56



# LE MOT DU PRÉSIDENT

Face au climat morose qui continue à régner sur le paysage de la retraite, et aux difficultés que connaissent certaines caisses, la CIMR a su de nouveau tirer son épingle du jeu, en maintenant sa réserve de prévoyance en progression et en confirmant à nouveau la pérennité de son régime. La réserve de prévoyance a ainsi progressé de 11,2% au cours du dernier exercice, passant de 35 961 millions de dirhams à 40 004 millions de dirhams.

Ce résultat est lié sans doute au succès croissant que rencontre la caisse auprès des entreprises et leurs salariés, qui se reflète par l'adhésion de 706 nouvelles entreprises au profit de 6106 affiliés, impliquant une évolution de 9% du nombre d'adhérents à la CIMR.



Le nombre des salariés affiliés à la CIMR a ainsi enregistré une progression d'environ 2,6%, atteignant un effectif global de 595 091, réparti entre actifs cotisants, au nombre de 320 315 et ayants droit, au nombre de 274 776. Le nombre d'actifs cotisants a également progressé de 1,5% par rapport à 2014.

Malgré la phase délicate par laquelle passe le marché financier, nos investissements continuent à dégager une bonne rentabilité, qui a permis à nos revenus financiers de passer la barre de 2 milliards de dirhams et d'enregistrer une progression de 4,5% par rapport à l'exercice précédent.

Par ailleurs, la satisfaction de nos clients continue à être notre principale priorité. En effet, l'année 2015 a été marquée par la mise en œuvre de multiples projets. Ainsi, pour être en phase avec notre stratégie de dématérialisation de nos services et de dynamisation de nos canaux de communication, nous avons entamé une nouvelle étape dans notre conquête du digital qui s'est traduite par une présence sur les différents réseaux sociaux. L'objectif étant de nous rapprocher davantage de nos clients et partenaires et de pouvoir nous ouvrir sur de nouveaux publics, notamment les jeunes actifs.

Dans la continuité de cette démarche, une nouvelle version du portail de notre caisse a vu le jour, se caractérisant par une ergonomie plus intuitive, un design moderne, et une architecture technique entièrement nouvelle, à la pointe des dernières technologies.

Par ailleurs, afin de pouvoir garantir la continuité de nos services pour notre clientèle en cas d'incident, nous avons mis en place un ensemble de mesures visant à assurer, selon divers scénarios de crises le maintien des prestations de services essentielles de la caisse à travers un Plan de Continuité d'Activité (PCA).

Parallèlement, dans l'optique de protéger les données de nos clients et mieux les servir et en marge de la stratégie nationale relative à « l'instauration de la confiance numérique », nous avons entrepris un large chantier de mise en conformité de l'ensemble de nos processus avec les dispositions de la loi 09-08 portant sur la protection des personnes physiques à l'égard des données à caractère personnel.

Pour conclure, je voudrais remercier les collaborateurs qui par leurs compétences, leur dynamisme et leur dévouement, permettent à la caisse d'aller de l'avant, de réaliser ses objectifs et de bâtir un avenir meilleur.

Notre objectif pour l'année 2016 est de maintenir nos performances, dans le respect de notre culture et de nos valeurs.

Khalid CHEDDADI  
Président Directeur Général

# LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/2015

## PRÉSIDENT

Khalid CHEDDADI

## VICE-PRÉSIDENTS

Miriem BENSALAH CHAQROUN  
Driss BENHIMA  
Mohamed EL KETTANI

## SECRÉTAIRE

Tarafa MAROUANE

## ADMINISTRATEURS

Abdelaziz ABARRO  
Saïd AHMIDOUCH  
Mohamed BENCHAABOUN  
Mohamed Hassan BENSALAH  
Tajeddine GUENNOUNI  
Marcel COBUZ  
Jaouad Cheikh LAHLOU  
Abdelmjid TAZLAOUI  
Ayoub AZAMI  
Hassan OURIAGLI

Représentant la CGEM  
Représentant la RAM  
Représentant le groupe OGM

Représentant la SOMED

Représentant MANAGEM  
Représentant la CNSS  
Représentant la BCP  
Représentant la FMSAR  
Représentant MARJANE HOLDING  
Représentant Lafarge Maroc  
Représentant la CGEM  
Représentant ONAPAR  
Représentant SONASID  
Représentant la SNI

# COMMISSAIRES AUX COMPTES

Fidaroc Grant Thornton  
Mazars Audit & Conseil

# ACTUAIRE INDÉPENDANT

Mazars Actuariat



## Janvier 2015

- Partenariat avec l'association INJAZ portant sur l'implication d'un groupe de retraités et de cadres de la CIMR en les invitant à agir en tant que conseillers bénévoles des jeunes de l'enseignement public.



## Février 2015

- Mise en place d'un processus Compliance dont l'objet est d'assurer la conformité des procédures de la CIMR avec les règles et obligations dictées par les législations et les normes et standards nationaux et internationaux.



## Mars 2015

- Lancement d'une campagne de communication commerciale visant à sensibiliser les employeurs et les salariés sur la nécessité de la retraite complémentaire en rappelant les principaux avantages du système de retraite CIMR.

## Avril 2015

- Lancement d'une campagne d'information sur la disponibilité des relevés de points 2014.



## Mai 2015

- Lancement d'une campagne de communication destinée aux ayants droit de la CIMR, les invitant à prendre contact avec ses services dédiés, en vue de les identifier et de les inciter le cas échéant à opter pour le service de liquidation en ligne « E-liquidation ».
- Envoi de la lettre des retraités 2015 à l'ensemble des allocataires de la CIMR.
- Tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire le 22 Mai 2015, afin de présenter l'activité de la CIMR, ses résultats financiers et son bilan actuariel au titre de l'exercice 2014.
- Tenue d'une conférence de presse portant sur les résultats financiers de l'exercice 2014.

## Juin 2015

- Participation à la cérémonie de départ en retraite des collaborateurs du groupe Attijariwafa Bank, afin de présenter aux futurs retraités les démarches et les modalités à entreprendre pour la liquidation de leur pension.





## Juillet 2015

- Participation au Ftour Débat organisé par l'Association Marocaine du Conseil en Recrutement en partenariat avec l'Association des Gestionnaires et Formateurs du Personnel, sous le thème « Pourquoi est-il si difficile, pour un Directeur Général, de recruter un bon DRH ? »



## Octobre 2015

- Intervention au premier forum régional de la médecine vétérinaire organisé par l'Association des Vétérinaires Sanitaires de Doukkala sous le thème « Gestion administrative du cabinet Vétérinaire et traçabilité ».
- Mise en place d'un Plan de Continuité d'Activité dont l'objectif est d'élaborer un ensemble de processus permettant d'assurer une disponibilité maximale des ressources vitales de la CIMR et garantir ainsi une continuité de service pour sa clientèle dans le cas de survenance de sinistres majeurs.
- Participation à la 7ème édition du congrès national organisé par l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres-Topographes au palais des congrès de Skhirat- Rabat.
- Audit de suivi annuel de la certification du système de management de la qualité CIMR selon la norme ISO 9001.

## Novembre 2015

- Animation de séminaires d'information au profit des représentants des collaborateurs de l'opérateur MEDITEL et des salariés de la société British American Tobacco.



## Décembre 2015

- Lancement d'une campagne de communication commerciale visant à sensibiliser les employeurs du secteur privé à la nécessité de souscrire à la retraite complémentaire de la CIMR, comme étant un outil de management et un investissement dans leur avenir et celui de leurs salariés, en rappelant les avantages générés par le régime de retraite de la CIMR autant pour les employeurs que pour leurs salariés.
- Organisation d'un séminaire d'information au profit des membres de l'Ordre des Avocats de Tétouan.





# LA CIMR, LA CAISSE DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE DU SECTEUR PRIVE

- Notre mission
  - Nos valeurs
  - Notre organisation
  - Instances de gouvernance
- 

# Notre mission

Administrer un régime de retraite complémentaire pérenne, équilibré et solidaire garantissant aux bénéficiaires une pension équitable reposant sur une gestion efficace de qualité et une performance financière optimale.

## Nos valeurs

Le repère de base de tout ce que nous entreprenons, la clé de succès de l'engagement moral que nous avons avec nos clients et nos partenaires, et le ciment de la cohésion de nos équipes.

### Honnêteté

L'honnêteté est le principe de base de toutes les actions et relations des collaborateurs vis-à-vis de la CIMR, des affiliés, des adhérents, des fournisseurs et des collègues.

### Responsabilité

C'est faire preuve de responsabilité dans l'exécution des fonctions, en les assumant pleinement et en les prenant en charge dans toutes leurs dimensions.

### Professionalisme

Être professionnel, c'est faire preuve, dans l'exécution des fonctions, de compétence, de rigueur, de méthode, d'organisation, de discipline et de réactivité.

### Équité

Équité dans la récompense des collaborateurs selon leurs résultats. Équité dans le service apporté aux affiliés, adhérents, retraités et ayants droit.

### Serviabilité

Serviables vis-à-vis des clients internes et externes en faisant preuve de disponibilité, d'écoute, d'amabilité et d'efficacité.

### Transparence

La transparence est la base de toutes les relations et des informations communiquées aux tiers, ayants droit, affiliés, adhérents et partenaires de la CIMR.

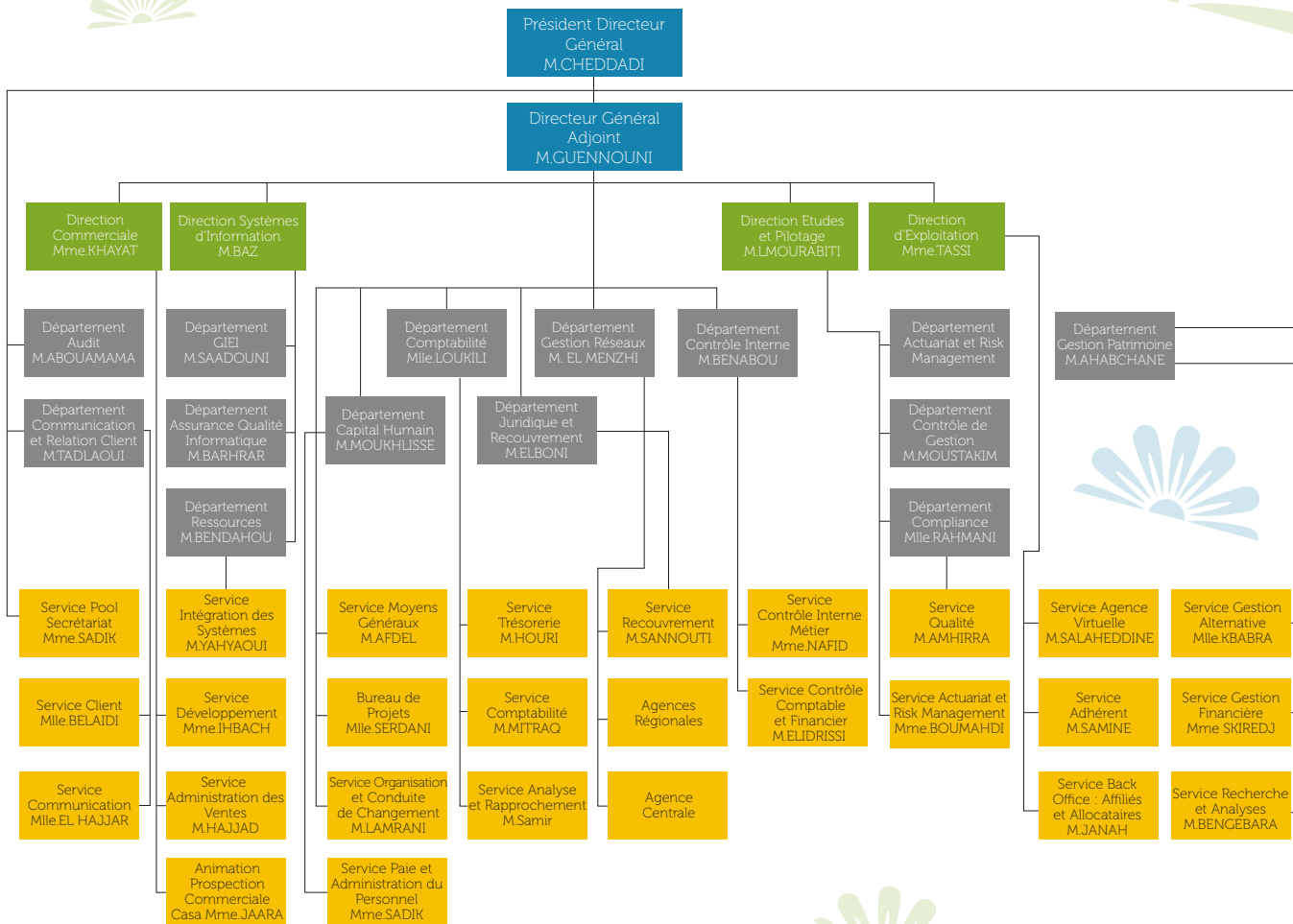
### Esprit d'équipe

L'esprit d'équipe, c'est partager et promouvoir la solidarité. C'est mettre en œuvre les conditions de réussite du travail en commun et renforcer l'écoute et l'ouverture.

Ces valeurs ont été adoptées par la CIMR afin que l'ensemble des collaborateurs les partagent en interne et avec les partenaires de la caisse, s'en inspirent pour effectuer leurs choix et s'y réfèrent dans l'exécution de leurs fonctions.



# Notre organisation




# Instances de gouvernance



## Comité de Pilotage

- M. Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR
- M. Jaouad CHEIKH LAHLOU, Administrateur de la CIMR, représentant la CGEM
- M. Hassan OURIAGLI, Administrateur de la CIMR, représentant la SNI
- M. Tajeddine GUENNOUNI, Administrateur de la CIMR, représentant MARJANE HOLDING



## Comité d'Audit

- M. Tarafa MAROUANE, Secrétaire Général de la CIMR, représentant la SOMED
  - M. Tajeddine GUENNOUNI, Administrateur de la CIMR, représentant MARJANE HOLDING
  - M. Jaouad CHEIKH LAHLOU, Administrateur de la CIMR, représentant la CGEM
- 


## Comité des Investissements

- M. Khalid CHEDDADI, Président du Conseil d'Administration de la CIMR
- M. Tarafa MAROUANE, Secrétaire Général de la CIMR, représentant la SOMED
- M. Mohamed BENACHAABOUN, Administrateur CIMR, représentant la BCP
- M. Mohamed EL KETTANI, Administrateur CIMR, représentant le groupe OGM

## Comité des Rémunérations et des Nominations

- M. Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR
  - Mme Miriem BENSALAH CHAQROUN, Vice-Président de la CIMR, représentant la CGEM
  - M. Abdelmjid TAZLAOUI, Administrateur de la CIMR, représentant ONAPAR
- 
- 

## Comité de Direction

- Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général
  - Fouad GUENNOUNI, Directeur Général Adjoint
  - Khadija TASSI, Directrice de l'Exploitation
  - Basma KHAYAT, Directrice Commerciale
  - Jaouad LMOURABITI, Directeur Etudes et Pilotage
  - Youssef BAZ, Directeur des Systèmes d'Information
- 





# LA CIMR, UNE CAISSE AU SERVICE DES RETRAITES, SALARIES ET ENTREPRISES

- Les services sur internet
  - Réseau des agences CIMR
  - Le service client et le dispositif de suivi de la qualité
  - Extrait des résultats des enquêtes de satisfaction
  - Baromètre annuel d'image et de satisfaction de la CIMR
- 

# Les services sur Internet



Augmenter l'autonomie de ses adhérents dans la gestion de leurs opérations de retraite, tout en renforçant ses propres capacités de traitement, tel est l'un des objectifs majeurs affichés par la CIMR.

Pour y répondre, une panoplie de services en ligne a été lancée depuis 2006 à travers le portail CIMR, dématérialisant ainsi, la majorité des transactions de la caisse avec les adhérents et permettant un gain en autonomie, fiabilité, sécurité et rapidité de traitement.

**La consultation du compte adhérent en ligne** : grâce à son identifiant, chaque adhérent dispose à tout moment de la faculté d'accéder par un simple clic à son compte à la CIMR, en assurer le suivi, vérifier et éditer le relevé de sa situation.

**La téléadhésion** : pour permettre aux entreprises d'adhérer directement via le portail de la CIMR en toute simplicité et autonomie, de créer un compte, désigner la personne déléguée, éditer le contrat d'adhésion...

**La télédéclaration** : pour adresser les bordereaux trimestriels de salaire via le site favorisant un traitement rapide et sécurisé des déclarations.

**E-liquidation** : pour permettre aux adhérents d'initier en ligne la liquidation de pension de leurs salariés, de bénéficier d'une procédure rapide avec un guichet unique spécialement dédié au dépôt des dossiers de pension, et des délais très courts pour le traitement des demandes de liquidation.

**E@sy paiement** : pour le paiement en ligne des cotisations et contributions CIMR en toute autonomie et sécurité.

**La téléannulation** : permettant aux adhérents de saisir en ligne leurs demandes d'annulation de leurs dernières déclarations de salaires.

**Le télérappel** : offre la possibilité aux adhérents de saisir en ligne leurs demandes de rappel et suivre leurs traitements.

**La consultation en ligne du compte affilié** : permet aux cotisants de la CIMR de vérifier leur nombre de points, d'effectuer des simulations de rachat de points, et d'avoir une idée sur leur pension estimée sur la base de différentes hypothèses.

**L'espace CIMR DIALCOM pour les allocataires** : permet aux retraités de s'informer sur leur situation personnelle, de suivre le traitement de leur demande de pension ou le statut du règlement de cette dernière, voire même d'enregistrer une réclamation.





La qualité du service rendu  
et la proximité sont au centre  
des préoccupations du management



<http://www.cimr.ma>

Search

- Télédéclaration
- Téléannulation
- Télérappel
- Télépaiement
- Compte Adhérent
- Simulation affilié en ligne



## Le réseau des agences CIMR

Pour accomplir ses engagements de qualité et de proximité avec ses clients adhérents, affiliés et allocataires, la CIMR a entamé depuis quelques années un programme d'ouverture de représentations régionales ayant pour vocation d'offrir des prestations de proximité dans un espace accueillant, accessible et mettant à la disposition des clients de nombreux services.





## Le Service Client et le dispositif de suivi de la qualité

A la CIMR la qualité de service est un des piliers de la satisfaction de sa clientèle, aussi y attache-t-elle une importance particulière et veille à son amélioration continue.

Dans cette optique, une panoplie d'enquêtes est menée régulièrement permettant de mesurer et suivre le niveau de satisfaction de ses clients quant à la qualité du service rendu.

Trimestriellement, le service client de la CIMR mesure la satisfaction des clients à travers des enquêtes à chaud par rapport aux prestations délivrées au niveau des 3 points de contact avec la CIMR : les agences centrale et régionales, la plateforme téléphonique et l'agence virtuelle.



Leur résultat est renforcé par un baromètre de satisfaction annuel réalisé par un cabinet indépendant, mesurant le degré de satisfaction global et détaillé des 3 populations de clients de la CIMR (adhérents, affiliés et allocataires) avec comme objectif de dégager des voies de progrès.

Dans son programme de suivi de la qualité de service, le service client inclut également des enquêtes client mystère semestrielles pour vérifier la qualité de service rendue par rapport à des critères objectifs ainsi que d'autres enquêtes ponctuelles, notamment à l'occasion du lancement d'un nouveau service.

Ces enquêtes sont consolidées par un suivi régulier et une analyse fine des réclamations qui sont considérées comme une source majeure d'amélioration continue.

Le pourcentage des réclamations reçues représente 0,86% des dossiers de pension.

Les réclamations émises permettent à la caisse de mieux optimiser ses services et son image.

## Délais moyens de traitement enregistrés en 2015

- 2,35 jours pour les liquidations des dossiers de pension,
- 0,95 jour pour le traitement des réclamations,
- 0,38 jour pour les remboursements des cotisations salariales,
- 0,8 jour pour la validation des justificatifs de pensions trimestriels,
- 0,66 jour pour le traitement des changements de données,
- 1,54 jours pour la validation des bordereaux de déclaration,



## La certification ISO 9001 version 2008, la garantie pour nos clients d'un service de qualité

L'orientation d'écoute client prise par la CIMR s'inscrit dans une démarche plus globale de Qualité couronnée par une certification ISO 9001 version 2008 de l'ensemble de ses activités, qui est régulièrement reconduite.

Elle a permis à la CIMR de concrétiser son engagement en tant qu'institution orientée qualité, mettant le client au centre de ses préoccupations.



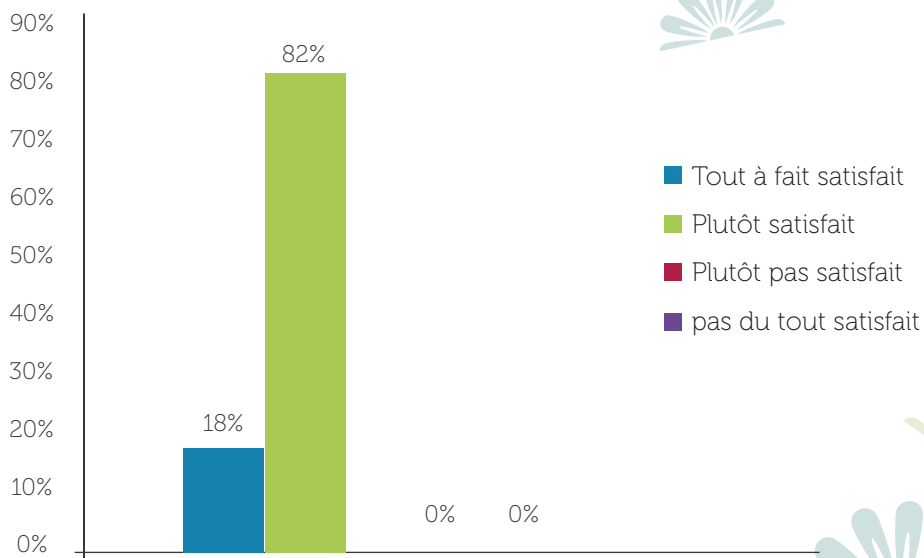
# Extrait des résultats des enquêtes de satisfaction réalisées en 2015

## Enquête de mesure à chaud de la satisfaction des clients pour les prestations délivrées par l'agence virtuelle – 4ème trimestre

(Administrée auprès d'un échantillon de 50 adhérents)

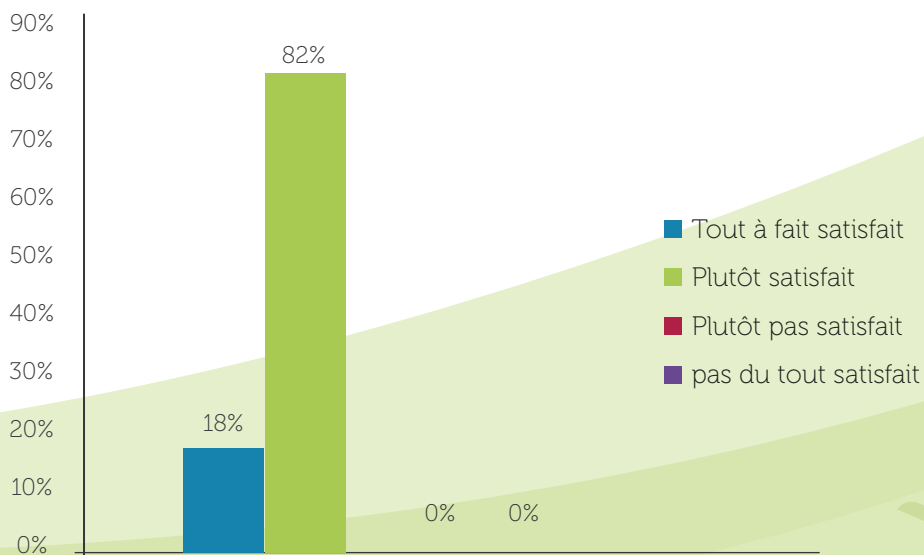
### Satisfaction par rapport au délai de traitement de la demande

Comment évaluez-vous votre degré de satisfaction quant au délai nécessaire à la réalisation de votre requête ?



### Satisfaction globale par rapport à la qualité de la prestation rendue

Etes-vous satisfait de la réponse faite à votre demande ?

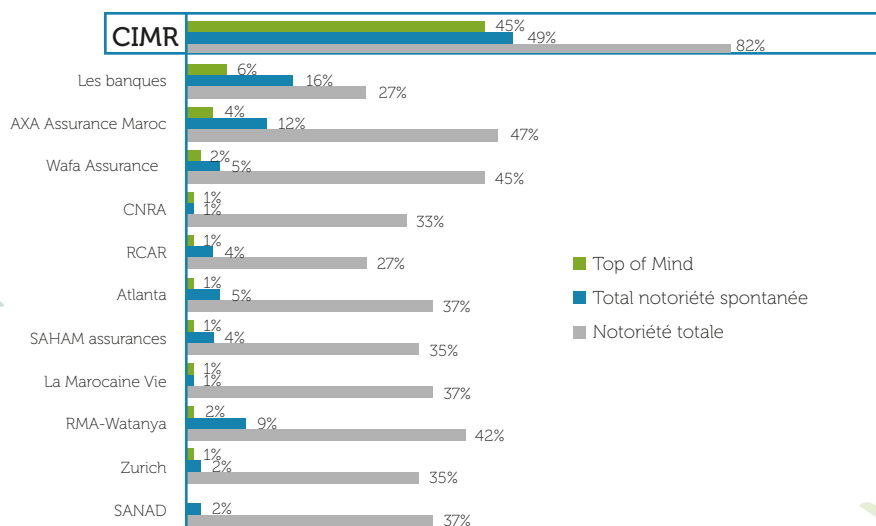


# Baromètre annuel d'image et de satisfaction de la CIMR - 2015

Etude réalisée par le Cabinet IPSOS

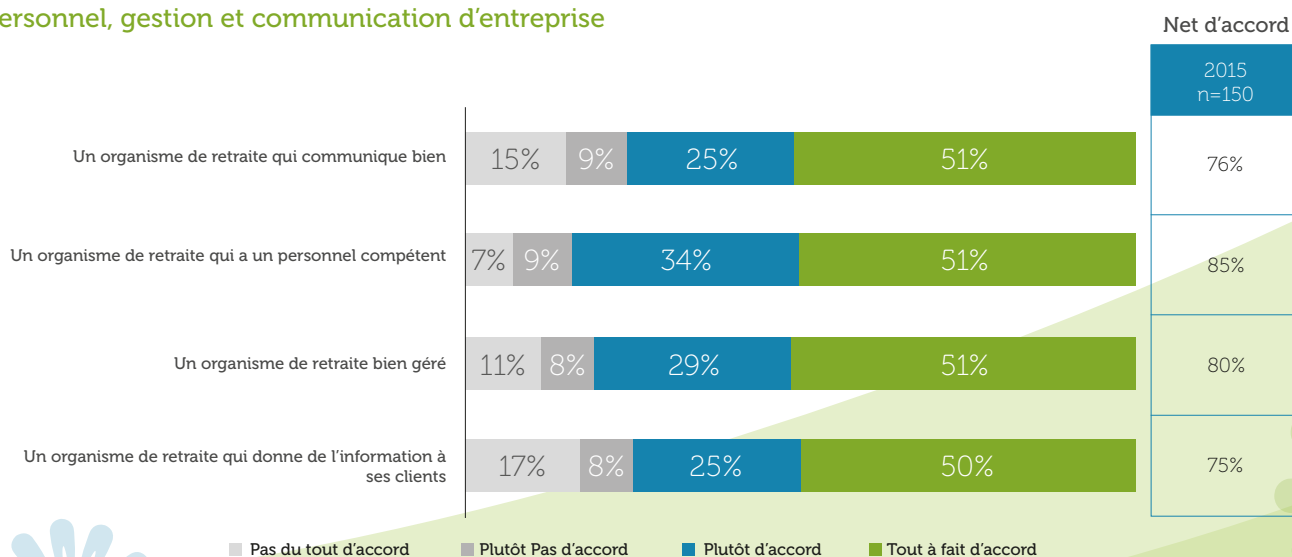
## CIBLE AFFILIES

### Notoriété des organismes de retraite complémentaire



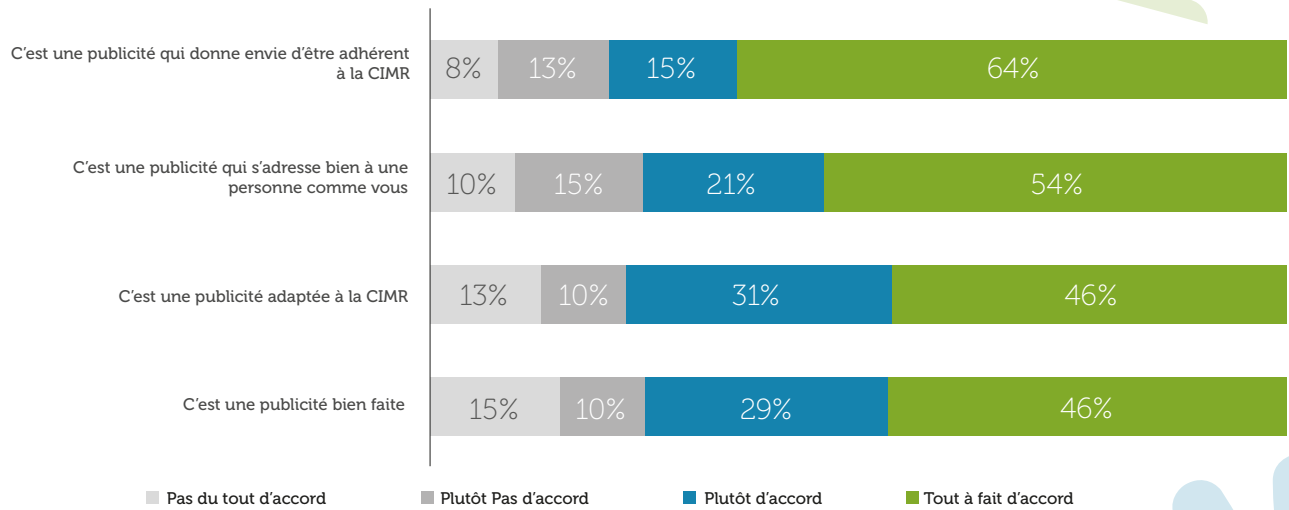
En termes de notoriété totale, la CIMR se positionne en tête de liste des organismes de retraite complémentaire avec un taux de 82%.

### Personnel, gestion et communication d'entreprise



Sur le plan gestion et communication, la CIMR est reconnue comme étant un organisme de retraite bien géré, qui communique bien, ayant un personnel compétent qui donne de l'information à ses clients.

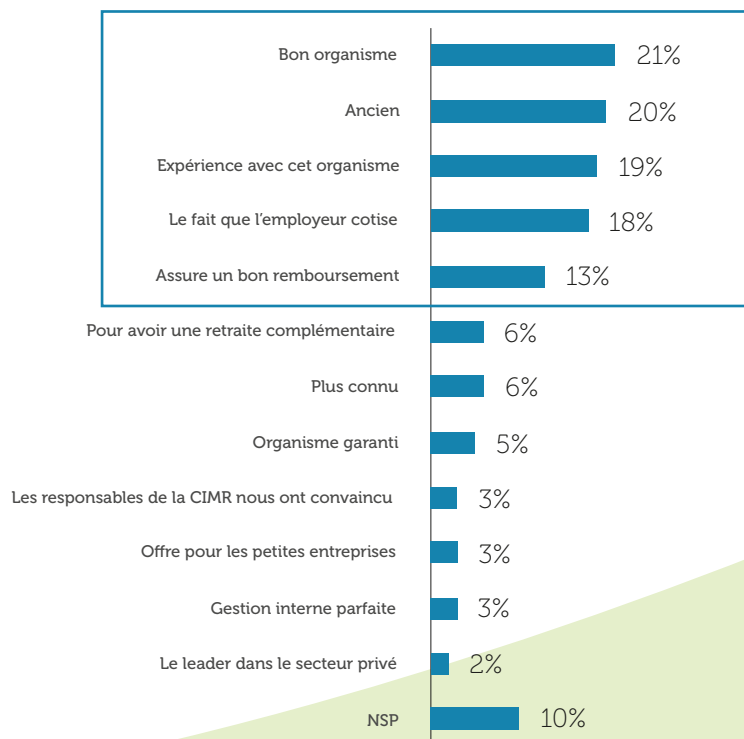
## Image de publicité CIMR



Globalement, les salariés affiliés ayant remarqué des publicités de la CIMR déclarent l'apprécier.

## CIBLE ADHERENTS

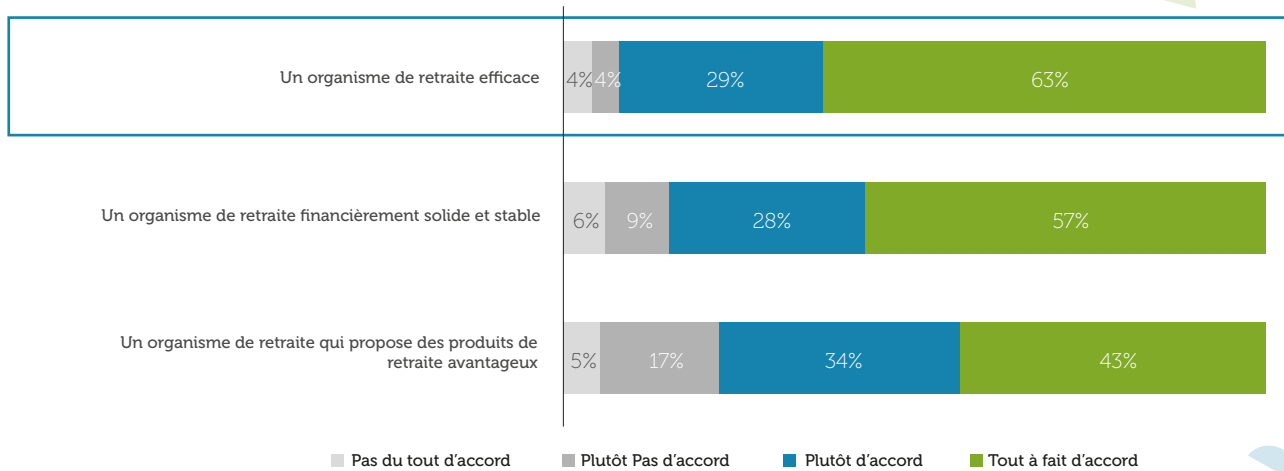
### Raisons d'adhésion à la CIMR



La réputation sur le marché et le critère d'ancienneté et d'expérience sont les principales raisons qui incitent les entreprises à adhérer à la CIMR.



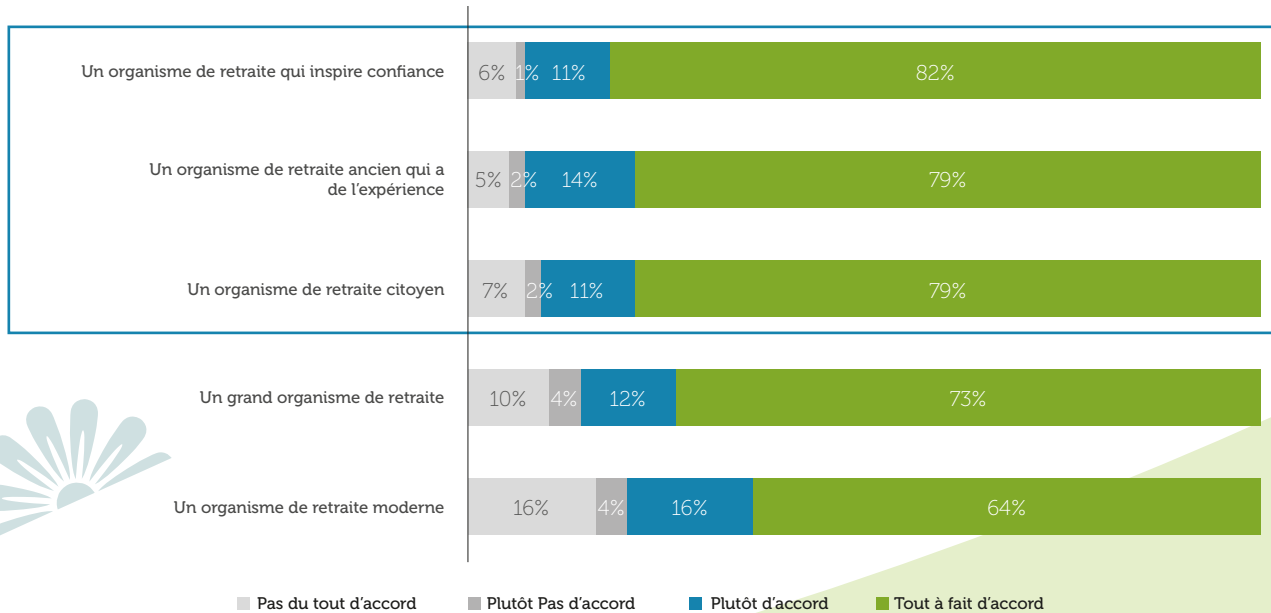
## Performance financière



Selon les résultats du baromètre annuel d'image, 92% des adhérents sont satisfaits de l'efficacité de la CIMR, 85% attestent de sa solidité et stabilité financière, et 77% affirment que la caisse propose des produits de retraite avantageux.

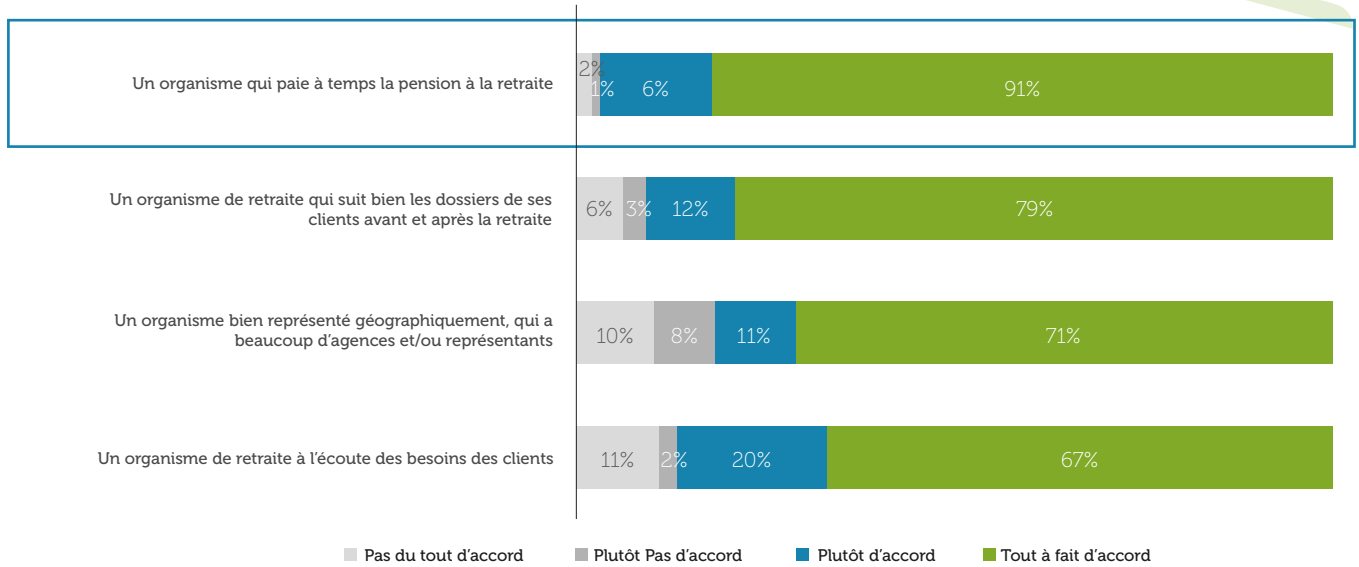
## CIBLE ALLOCATAIRES

### Image institutionnelle



93% des allocataires de la CIMR trouvent que la CIMR reflète une image de confiance et d'expérience et 90% témoignent de sa citoyenneté.

## Relation client et distribution géographique



97% des allocataires de la CIMR affirment que la ponctualité au niveau du paiement de la pension de retraite est l'élément qui caractérise le plus la relation client de la CIMR.



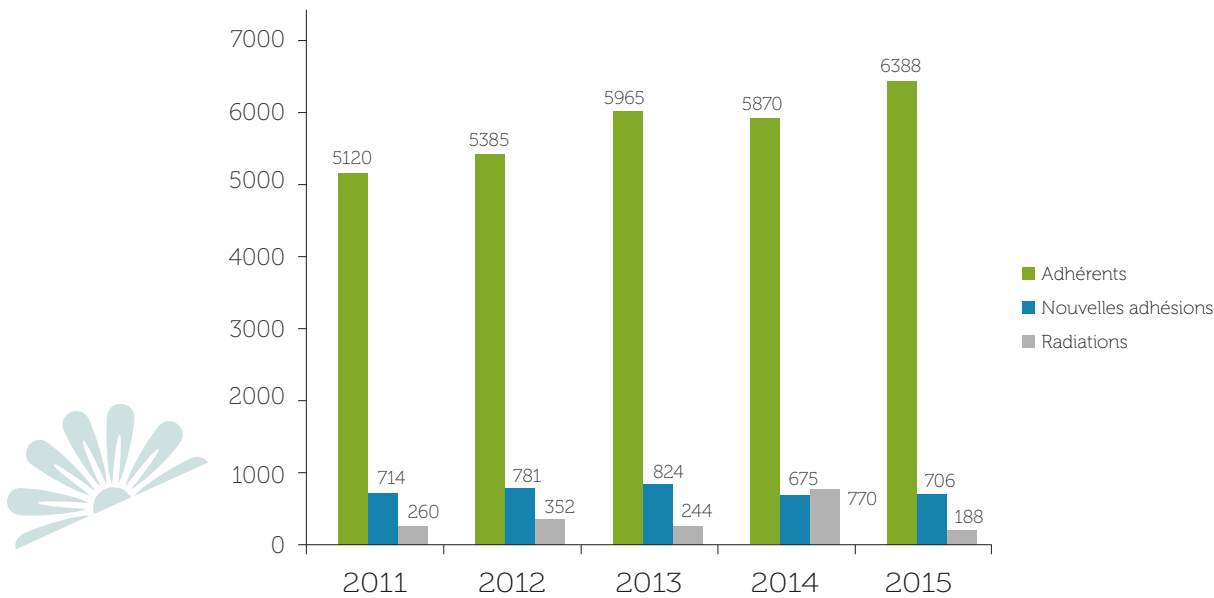


Succès croissant du régime  
auprès des salariés et des entreprises  
du secteur privé



# Les adhérents de la CIMR

## Evolution des adhérents

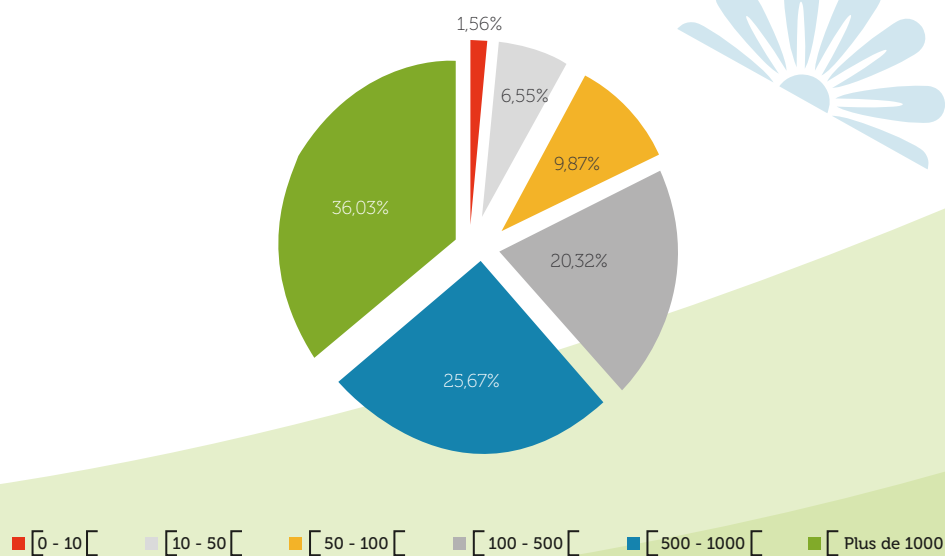


Au titre de l'exercice **2015**, le nombre des entreprises adhérentes à la CIMR s'est élevé à **6388**, enregistrant ainsi une hausse de **9%** par rapport à l'exercice précédent.

**188** entreprises radiées donnant lieu à un montant de **79 436 264,04 DH** au titre des indemnités de radiation.

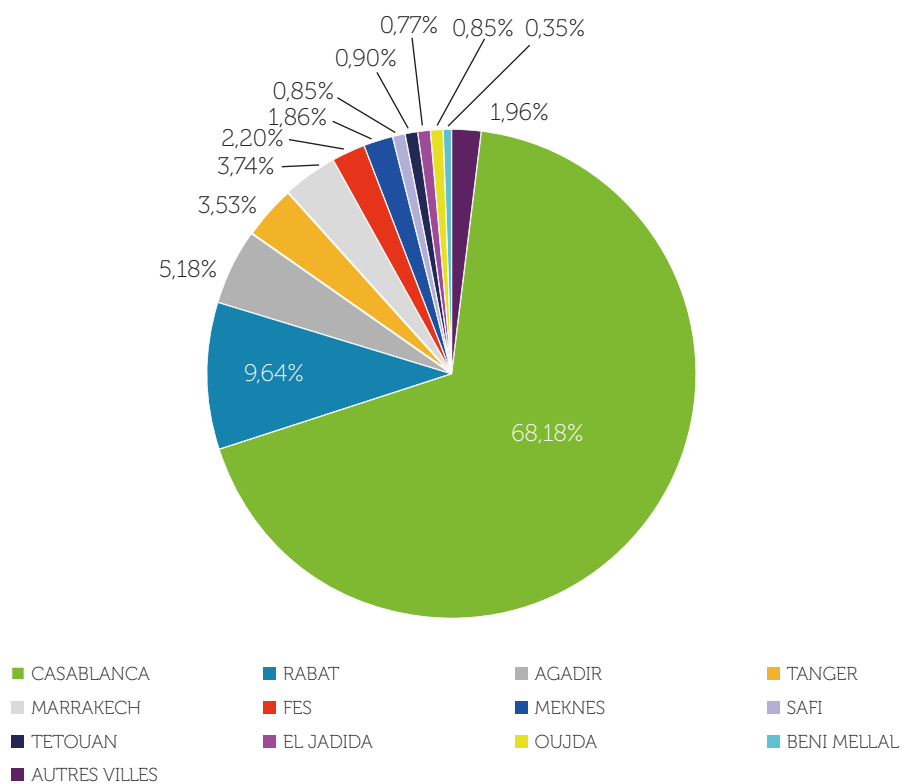
**706** nouvelles adhésions contre 675 en 2014.

## Poids de la masse salariale par taille d'adhérent



Au 31 Décembre 2015, les entreprises adhérentes à la CIMR ayant un effectif de **100 personnes** et plus pèsent **72,7%** en masse salariale.

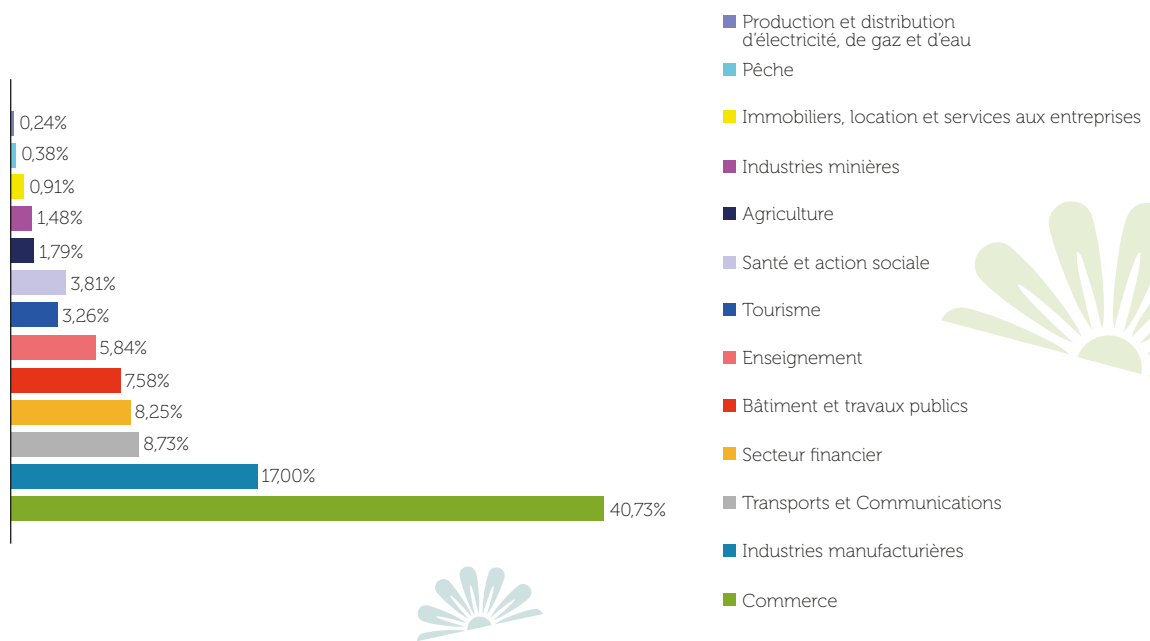
## Répartition des adhérents par ville



Casablanca, Rabat et Agadir sont les villes qui regroupent le plus d'entreprises adhérentes à la CIMR avec respectivement un taux de **68,18%**, **9,64%** et **5,18%**.

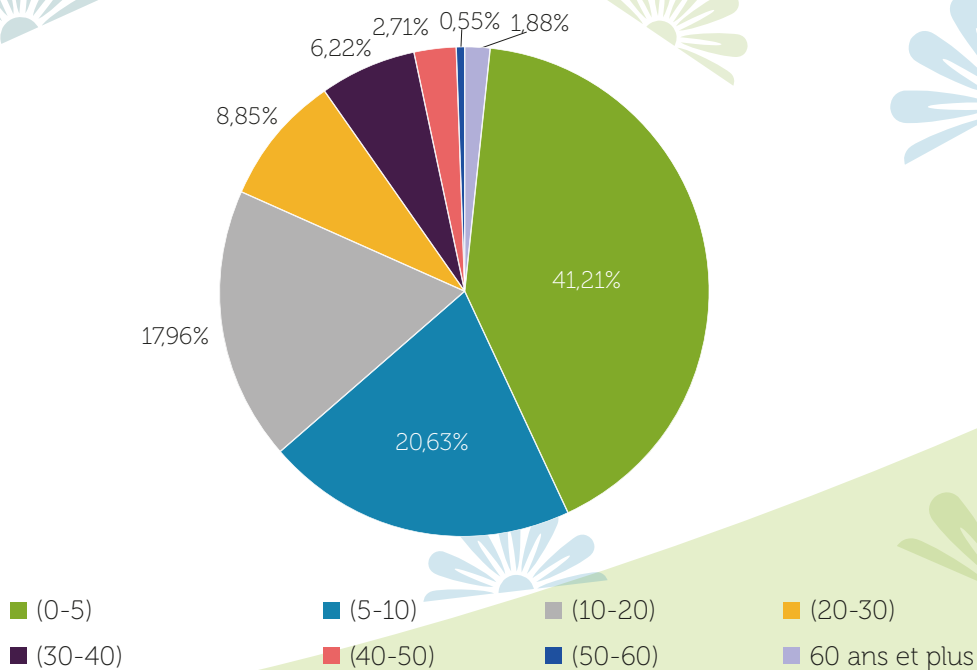


## Répartition des adhérents par secteur d'activité



L'analyse de la répartition des adhérents par secteur d'activité fait ressortir que le secteur du commerce se positionne en tête du classement avec **40,73%**, suivi du secteur des industries manufacturières avec **17%**.

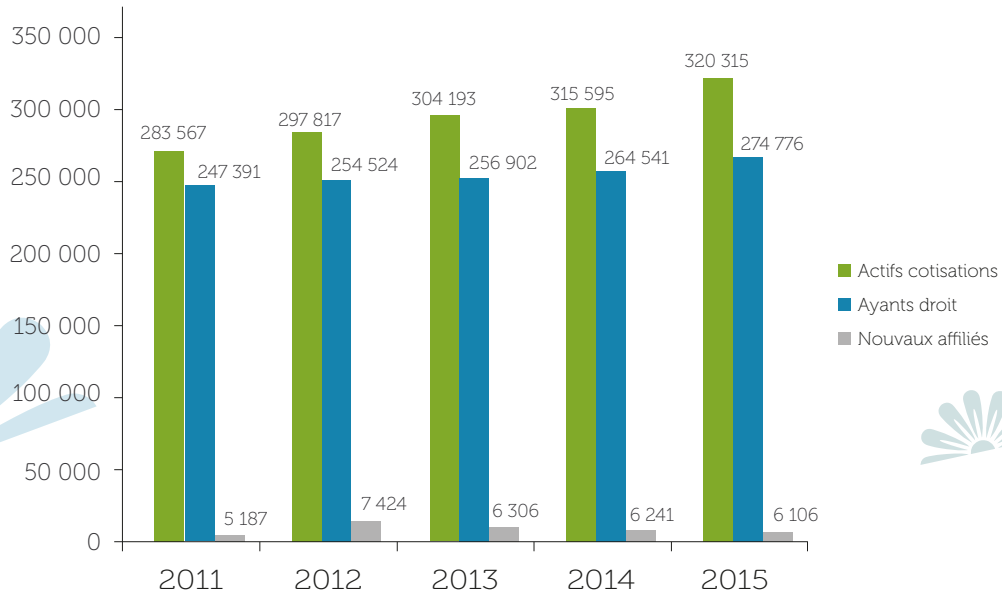
## Répartition des adhérents par ancienneté dans le régime CIMR



**59%** des entreprises adhérentes à la CIMR disposent d'une ancienneté de plus de 5 ans.

# Les affiliés de la CIMR

## Evolution des affiliés

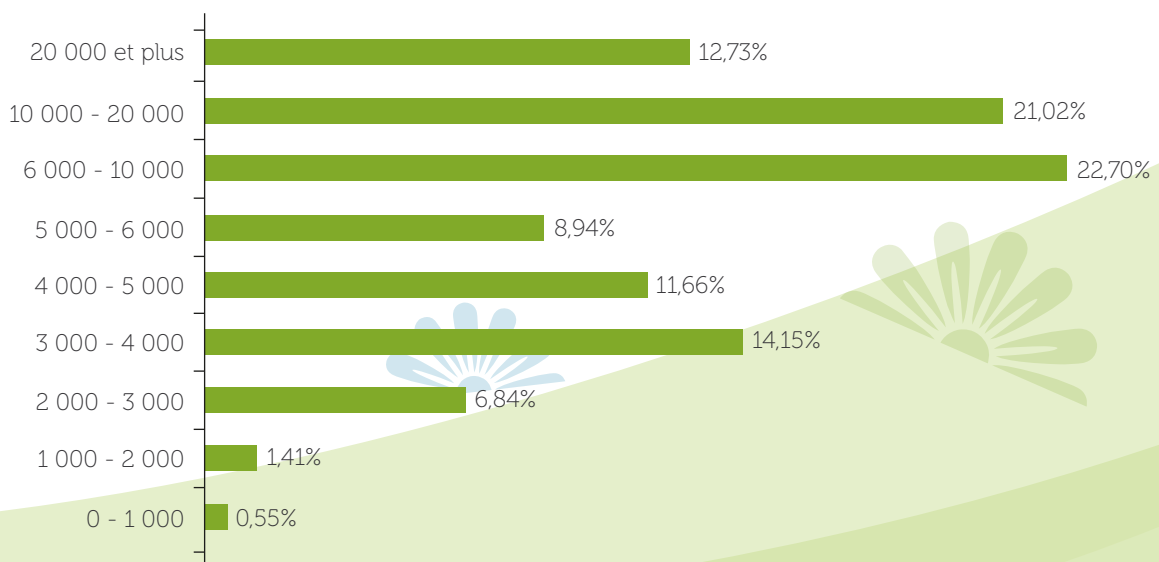


Au titre de l'exercice 2015, le nombre des affiliés s'est établi à **595 091** salariés affiliés répartis comme suit :

- **320 315** actifs cotisants
- **274 776** ayants droit

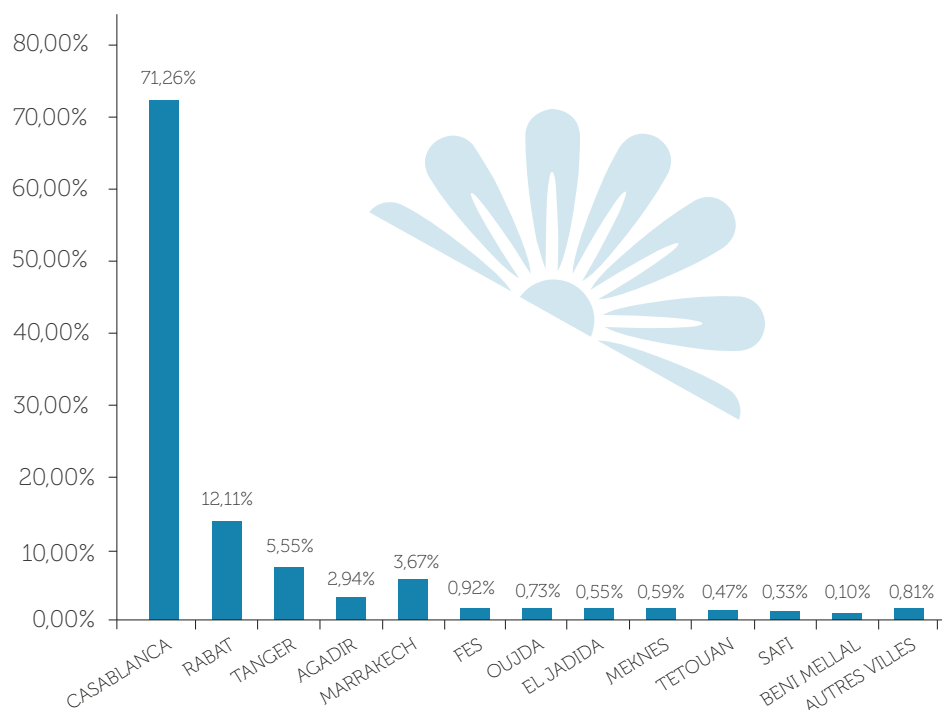
Dont **6106** nouveaux affiliés

## Répartition des affiliés cotisants par tranche de salaire



**65%** de l'ensemble des actifs cotisants de la CIMR ont perçu un salaire supérieur à **5000 Dh** au cours de l'année **2015**. Alors que **34%** ont perçu des salaires mensuels supérieurs à **10 000 DH**.

## Répartition des actifs cotisants par ville



Les villes de Casablanca, Rabat et Tanger rassemblent la plus grande part du nombre d'actifs cotisants avec respectivement 71,26%, 12,11% et 5,55% de la population des affiliés CIMR en 2015.

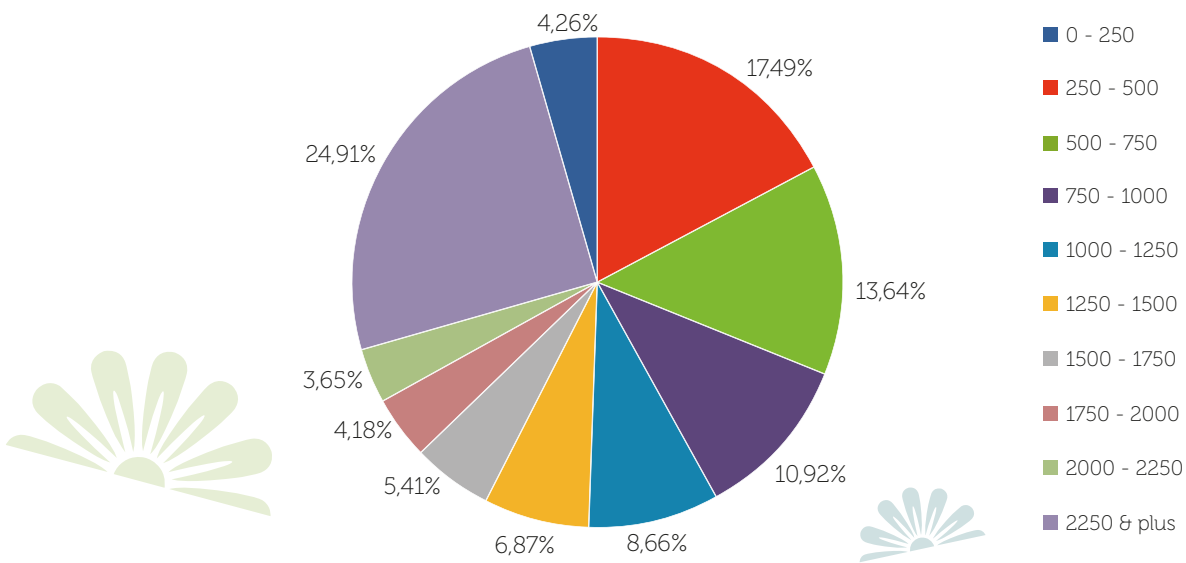
## Répartition des actifs cotisants par niveau de taux de cotisation

Taux de cotisation	Effectif	Poids	Poids Cumulé
3%	77 074	24,06%	24,06%
3,75%	6 030	1,88%	25,94%
4,50%	34 386	10,74%	36,68%
5,25%	3 368	1,05%	37,73%
6,00%	170 829	53,33%	91,06%
7,00%	3 723	1,16%	92,22%
7,50%	761	0,24%	92,46%
8,00%	20 513	6,40%	98,87%
8,50%	50	0,02%	98,88%
9,00%	380	0,12%	99,00%
9,50%	7	0,00%	99,00%
10%	2 998	0,94%	99,94%
11%	13	0,00%	99,94%
12%	183	0,06%	100,00%
<b>Total</b>	<b>320 315</b>	<b>100,00%</b>	

Au titre de l'exercice **2015**, **8,94%** des affiliés ont cotisé à des taux excédant **6%**.

Le taux de **6%** se maintient en tête du classement des taux de cotisation, à plus de **53%** des affiliés.

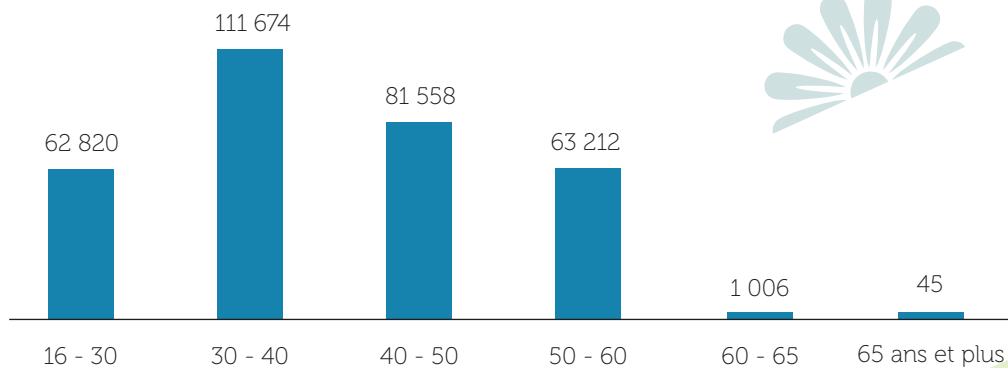
### Tranche de la contribution salariale



Au titre de l'exercice 2015, **67,3%** des actifs cotisants ont contribué à moins de **1 750 DH** et **32,7%** à 1 750 DH et plus par trimestre.

La contribution annuelle moyenne est passée de **7 740 DH** à **8 111 DH**, soit une augmentation de **4,8%**.

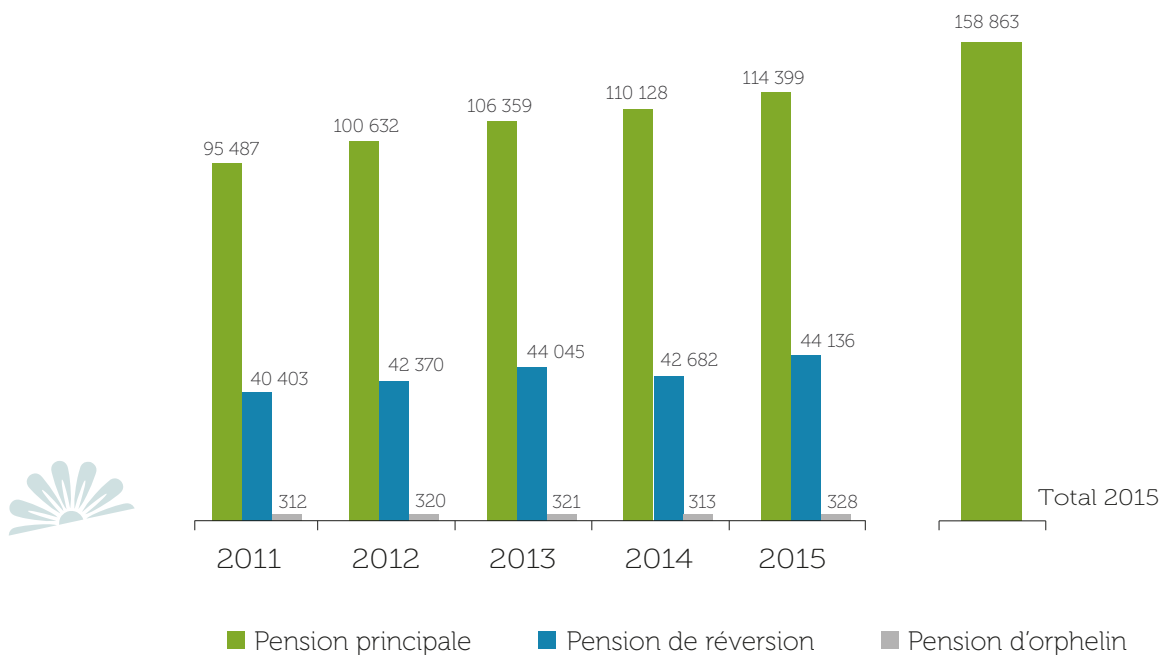
### Répartition des affiliés par tranche d'âge



- En **2015**, **55,5%** des actifs cotisants sont âgés de moins de **40 ans**.
- L'âge moyen des actifs cotisants a stagné autour de **39,3 ans** entre 2014 et 2015.

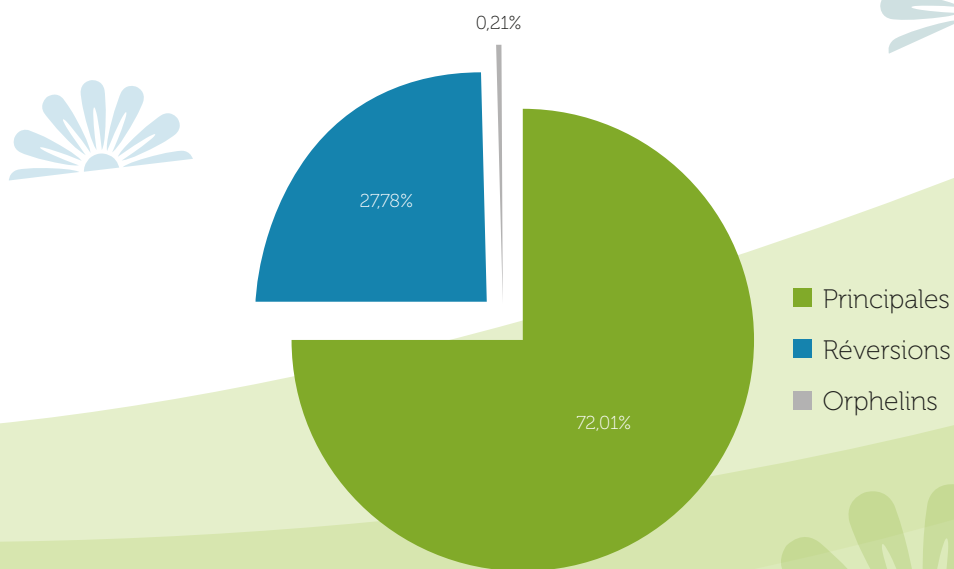
# Les allocataires de la CIMR

## Evolution des allocataires

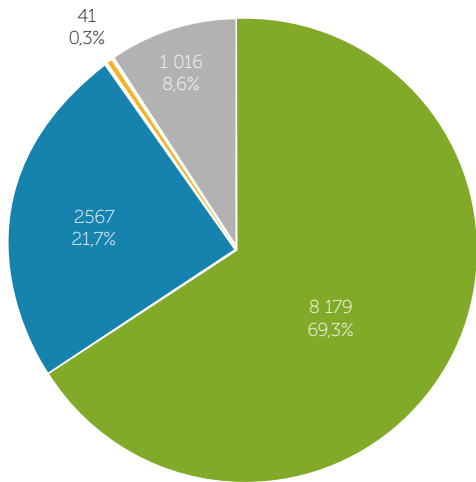


**Au 31 décembre 2015**  
 Pensons principales **114 399**  
 Pensons de réversion **44 136**  
 Pensons d'orphelins **328**

## Répartition des allocataires par nature de pension



## Nouvelles liquidations par nature de pension



- Pensions principales
- Pensions de réversion directe
- Options de rachat direct
- Pensions d'orphelins

Au titre de l'exercice 2015,

**Pensions principales**  
**8179**

**Pensions de réversion directe**  
**2567**

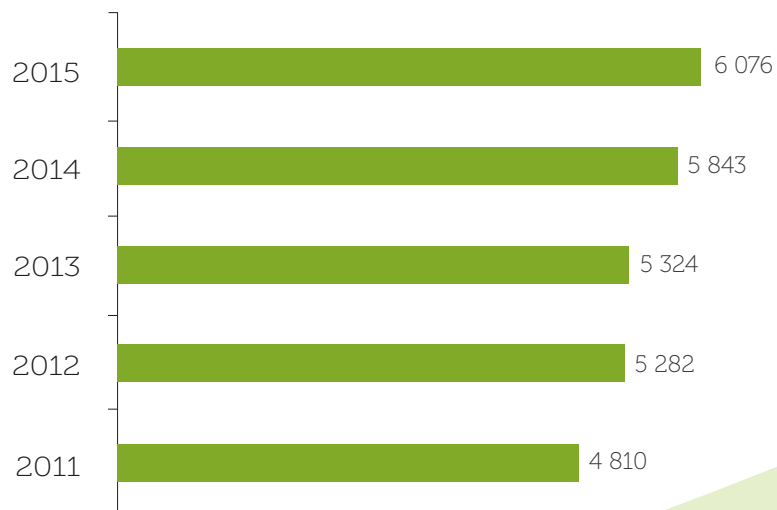
**Pension d'orphelin**  
**41**

**Options de rachat direct**  
**1016**

## Contributions



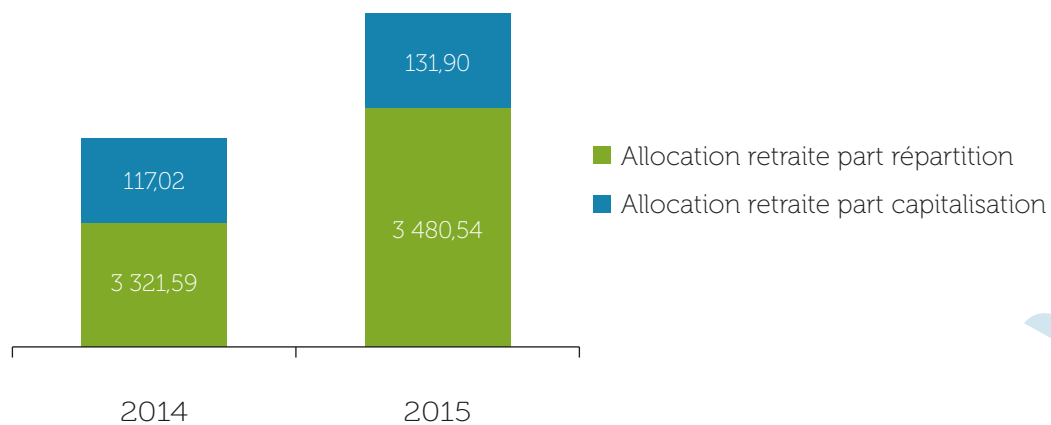
### Evolution des contributions de retraite en millions de dirhams



Au titre de l'exercice 2015, le total des contributions globales (part patronale, part salariale et cotisations des adhérents) est passé de 5843 millions de dirhams en 2014 à **6076** millions de dirhams, enregistrant ainsi une augmentation de **4%**.

# Prestations

Evolution des pensions servies en millions de dirhams

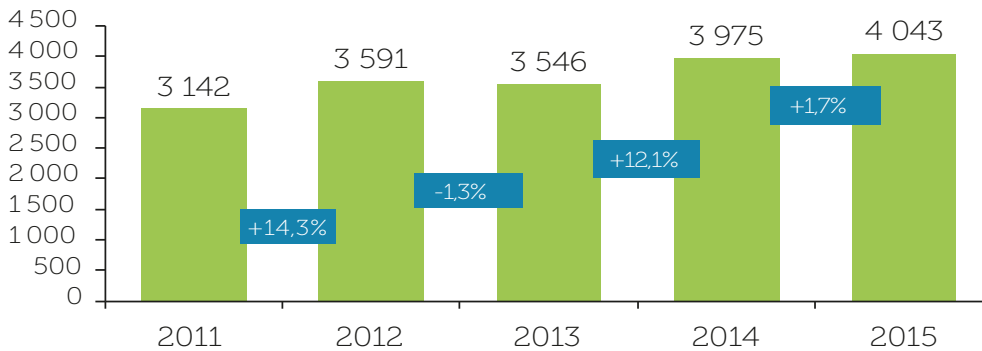


Les allocations versées ou dues au titre de l'exercice 2015 se sont élevées à **3612,44** millions de dirhams contre 3438,61 millions de Dh en 2014, enregistrant ainsi une hausse de **5,05%**.



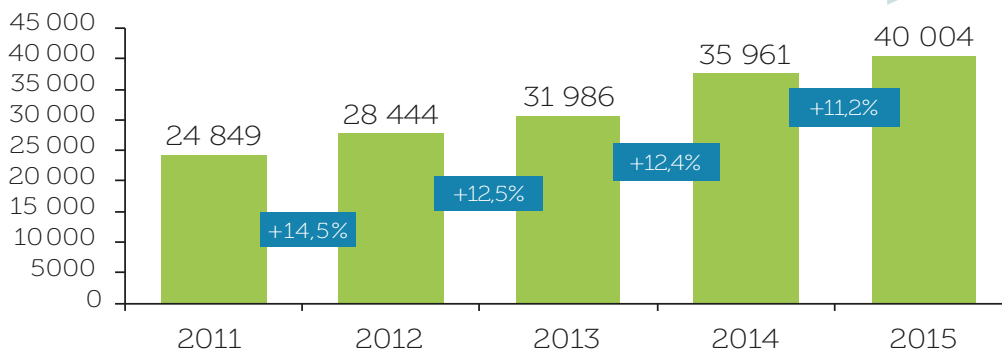
# La réserve de prévoyance

Evolution de la dotation à la réserve de prévoyance (en millions de dirhams)



Au titre de l'exercice **2015**, la CIMR a noté un excédent d'exploitation s'élevant à **4043** millions de Dh, marquant une progression de **1,7%**.

Evolution de la réserve de prévoyance (en millions de dirhams)



Conformément aux dispositions statutaires, la réserve de prévoyance a été affectée pour le montant total de l'excédent d'exploitation. Elle est passée de 35 961 millions de Dh à 40 004 millions de Dh, représentant une progression de 11,24%.

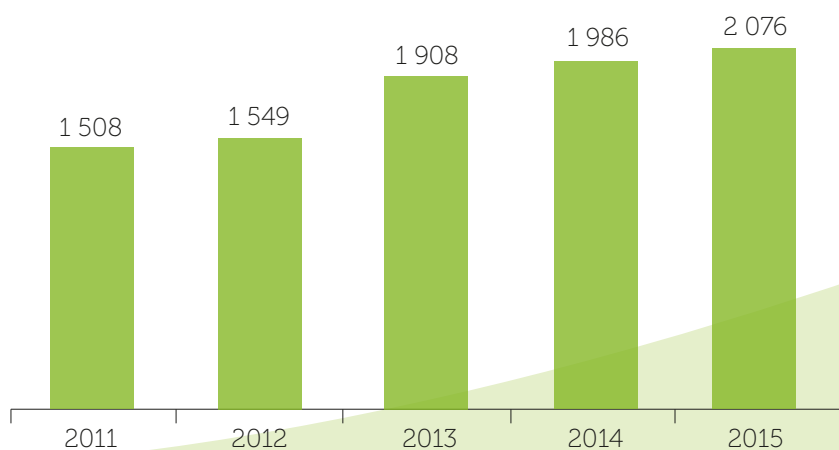


## Les revenus financiers

	2015	2014	Variation
<b>PRODUITS DES PLACEMENTS</b>	<b>2 766,8</b>	<b>2 599,5</b>	<b>6,4%</b>
Revenus de valeurs mobilières	700,1	573,0	22,2%
Profit sur réalisation valeurs mobilières	1 615,9	1 634,17	-1,1%
Gains de change	0,45	0,27	68,1%
Intérêts et autres produits de placements	119,5	99,0	20,7%
Reprise sur charges de placements	329,9	292,0	12,6%
<b>CHARGES DES PLACEMENTS</b>	<b>690,1</b>	<b>613,0</b>	<b>12,6%</b>
Droits de garde sur titres	4,2	4,2	0,9%
Frais sur opérations sur titres	15,4	9,8	57,6%
Pertes de change	1,2	0,1	2211,2%
Pertes sur réalisation de valeur immobilière	390,4	342,7	13,9%
Frais de gestion du patrimoine immobilier	0,3	0,3	-7,5%
Retenues à la source sur portefeuille	8,0	8,2	-3,0%
Dotations sur placements	270,6	247,0	9,2%
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>2 075,8</b>	<b>1 986,4</b>	<b>4,5%</b>

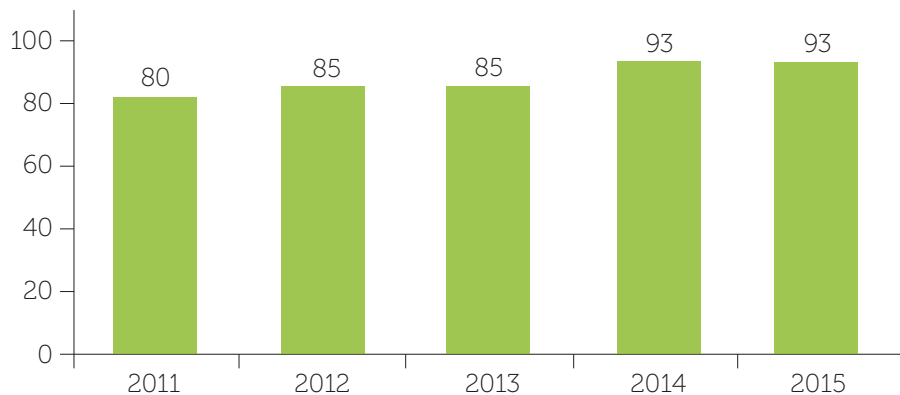
Globalement, les produits du patrimoine et plus-values, nets des charges, des pertes et des dotations et reprises sur provisions pour dépréciation de titres, sont passés de 1 986,49 millions de Dh en 2014 à **2075,8** millions de Dh en 2015, soit une hausse de **4,5%**.

### Evolution du résultat financier en (millions de dirhams)



# Les frais de gestion

Evolution des frais généraux hors exceptionnels (en millions de dirhams)



Le total des frais généraux hors DEA et charges exceptionnelles a stagné autour de **93 millions** de Dh entre l'exercice 2014 et 2015.

## Les paramètres du régime de la cimr en 2015

### SALAIRE DE REFERENCE

En vertu des dispositions de l'article 6 du Règlement Intérieur, le salaire de référence a évolué de 1,86% pour passer de 22,64 en 2014 à 23,06 en 2015.

### VALEUR DU POINT DE LIQUIDATION

Conformément aux dispositions de l'article 13 du Règlement Intérieur, la valeur du point de liquidation a évolué de 3,82% pour passer de 13,60 en 2014 à 14,12 en 2015.

### VALEUR DU POINT EN SERVICE

Le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 14 avril 2015, après examen du bilan actuariel de l'exercice 2014, a décidé de faire évoluer la valeur du point en service de 0,40%, pour passer de 12,15 en 2014 à 12,20 en 2015.

### REVALORISATION DE L'OPTION CAPITAL

Le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 14 avril 2015, après examen du bilan actuariel de l'exercice 2014, a décidé de maintenir les taux de rendement et de revalorisation à appliquer à l'Option Capital pour l'exercice 2015, aux niveaux fixés en 2014:

- Taux de rendement : 3,25%
- Taux de revalorisation : 0,25%



# LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015

- Les états financiers de l'exercice 2015
- Le Bilan Actuariel 2015

# Les états financiers de l'exercice 2015

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

## • ACTIF

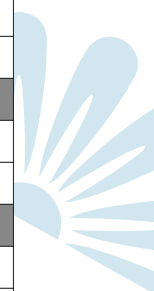
ACTIF	Exercice 31/12/2015			31/12/2014
	Brut	Amort	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>38 941 271 353,66</b>	<b>424 602 473,11</b>	<b>38 513 668 880,55</b>	<b>34 308 284 070,96</b>
<b>IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS</b>	<b>1 801 990,93</b>	<b>491 117,16</b>	<b>1 310 873,77</b>	<b>-</b>
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 801 990,93	491 117,16	1 310 873,77	-
Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>14 447 981,89</b>	<b>8 074 463,57</b>	<b>6 373 518,32</b>	<b>6 836 309,59</b>
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	14 447 981,89	8 074 463,57	6 373 518,32	6 836 309,59
Fond commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>281 444 481</b>	<b>101 431 193</b>	<b>180 013 288</b>	<b>133 559 649</b>
Terrains	15 585 000,00		15 585 000,00	15 585 000,00
Constructions	166 508 003,50	55 901 430,37	110 606 573,13	86 084 965,66
Installations techniques, matériel et outillage	2 606 320,49	1 941 920,69	664 399,80	925 031,54
Matériel de transport	-	-	-	-
Mobilier, matériel de bureau, aménagements divers	48 011 561,58	42 213 362,98	5 798 198,60	6 436 480,28
Autres immobilisations corporelles	2 155 524,49	1 374 479,26	781 045,23	1 090 952,92
Immobilisations corporelles en cours	46 578 071,42		46 578 071,42	23 437 218,58
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>38 643 576 899,36</b>	<b>317 605 699,08</b>	<b>38 325 971 200,28</b>	<b>34 167 888 112,39</b>
Prêts immobilisés	14 368 759,18		14 368 759,18	14 214 311,50
Autres créances financières	656 471 843,01		656 471 843,01	743 542 281,54
Titres immobilisés	19 567 494 193,71	317 605 699,08	19 249 888 494,63	13 460 952 502,21
Placements immobiliers	165 517 470,69		165 517 470,69	92 610 970,69
Dépôt en comptes indisponibles	-		-	-
Autres placements immobilisés	18 239 724 632,77		18 239 724 632,77	19 856 568 046,45
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Diminution des créances immobilisées et des placements				
Augmentation des dettes de financement				
<b>ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)</b>	<b>3 761 909 386,64</b>	<b>1752 569 875,74</b>	<b>2009339511</b>	<b>2051715767</b>
Assurés, pensions et comptes rattachés	166 993 204,68	45 512 062,23	121 481 142,45	142 863 156,37
Cotisations, adhérents, contribuant et comptes rattachés	2 395 902 459,28	609 303 615,42	1 786 598 843,86	1 805 676 800,80
Stocks				
Fournisseurs débiteurs	6 244 599,13		6 244 599,13	13 451 768,27
Personnel débiteur	261 085,98		261 085,98	663 883,79
État débiteur	-		-	-
Autres débiteurs	6 770 668,14	4 763 119,49	2 007 548,65	2 244 842,73
Comptes de régularisation - actif	1 185 737 369,43	1 092 991 078,60	92 746 290,83	86 815 315,51
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Titres et valeurs de placement				
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (éléments circulants)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TRESORERIE - ACTIF</b>	<b>67 810 910,09</b>	<b>0,00</b>	<b>67 810 910,09</b>	<b>203 769 860,98</b>
Chèque et valeurs à encaisser				
Banques, TGR, C.C.P.	67 799 456,20	-	67 799 456,20	203 737 538,86
Caisses, régies d'avances et accréditifs	11 453,89		11 453,89	32 322,12
<b>TOTAL</b>	<b>42 770 991 650,39</b>	<b>2 180 172 348,85</b>	<b>40 590 819 301,54</b>	<b>36 563 769 699,41</b>

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2015



### • PASSIF

PASSIF	Exercice 31/12/2015	Exercice 31/12/2014
<b>FINANCEMENT PERMANENT</b>	40 008 470 346,83	35 964 723 742,62
<b>RÉSERVES DE PRÉVOYANCE</b>	40 004 419 407,79	35 961 041 679,86
Réserves exercices précédents	35 961 041 679,60	31 986 258 199,20
Réserve de l'exercice	4 043 377 728,19	3 974 783 480,66
<b>RESERVES POUR FLUCTUATION PORTEFEUILLE</b>	-	-
Réserves exercices précédents		
Réserve de l'exercice		
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES</b>	-	-
Subvention d'investissements		
Provisions réglementées		
<b>DETTES DE FINANCEMENT</b>	-	-
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
<b>PROVISION DURABLES POUR RISQUE ET CHARGES</b>	4 050 939,04	3 682 062,76
Provision pour risque	4 050 939,04	3 682 062,76
Provision pour charges		
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF</b>	0,00	0,00
Augmentation des créances immobilisées et des placements		
Diminution des dettes de financement et des provisions		
<b>PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)</b>	578 923 673,03	598 960 899,26
<b>DETTES DE PASSIF CIRCULANT</b>	578 923 673,03	598 960 899,26
Assurés, pensionnés et comptes rattachés	485 728 594,49	459 354 136,07
*Allocations Échues non Payées	485 728 594,49	459 354 136,07
*Chèques Remboursement de cotisations salariales		
Cotisants et contribuants créditeurs	9 214 445,18	72 137 982,07
Retenues sur pensions		
Fournisseurs et comptes rattachés	49 029 655,50	34 170 608,48
Personnel créditeur	146 758,19	91 334,81
Organismes sociaux créditeurs	1 247 394,20	871 011,44
Etat créditeur	15 663 401,75	18 344 476,76
Comptes d'associés créditeurs		
Autres créanciers	5 998 176,81	4 673 172,40
Comptes de régularisation - passif	11 895 246,91	9 318 177,23
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES</b>		
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (ELEMENTS CIRCULANTS)</b>		
<b>TRESORERIE</b>	3 425 281,68	85 057,53
<b>TRESORERIE - PASSIF</b>	3 425 281,68	85 057,53
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
<b>BANQUES</b>	3 425 281,68	85 057,53
<b>TOTAL</b>	<b>40 590 819 301,54</b>	<b>36 563 769 699,41</b>



COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31 DECEMBRE 2015



LIBELLÉ	OPÉRATION			Totaux de l'exercice Exercice 31/12/2014 3=1+2
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	Totaux de l'exercice Exercice 31/12/2015 3=1+2	
<b>1 COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS</b>	<b>6 776 709 201,42</b>		<b>6 776 709 201,42</b>	<b>7 032 548 464,35</b>
Cotisations Adhérents	2 774 001,18		2 774 001,18	2 598 450,00
Cotisations de retraite	6 076 386 419,26		6 076 386 419,26	5 843 122 582,88
• Contributions, Part patronale	3 432 473 687,22		3 432 473 687,22	3 296 033 214,05
• Contributions, Part salariale	2 643 912 732,04		2 643 912 732,04	2 547 089 368,83
Contributions spéciales	271 978 553,02		271 978 553,02	239 324 145,10
• Suprimes & Rachats services passés	124 087 261,76		124 087 261,76	104 769 707,47
• Contributions Assurances	12 514 236,41		12 514 236,41	14 199 957,77
• Rentes de capitalisation	135 377 054,85		135 377 054,85	120 354 479,86
Autres Produits d'exploitation,	130 475 245,07		130 475 245,07	637 485 928,25
• Indemnités de radiation	79 467 314,04		79 467 314,04	579 301 232,75
• Intérêts de Retard Adhérents	51 007 931,03		51 007 931,03	40 184 695,50
Reprises d'exploitation, transferts de charges	295 094 982,89		295 094 982,89	310 017 358,12
<b>2 PRESENTATION ET FRAIS</b>	<b>4 716 501 458,14</b>		<b>4 716 501 458,14</b>	<b>4 951 160 362,62</b>
Présentation de retraite	4 308 070 707,61		4 308 070 707,61	4 091 253 524,55
• Allocations retraites, part répartition	3 480 541 304,47		3 480 541 304,47	3 321 591 951,88
• Allocations retraites, part capitalisation	131 900 637,19		131 900 637,19	117 015 792,07
• Option en capital	527 690 195,89		527 690 195,89	498 716 143,37
• Remboursements de Cotisations Salariales	144 554 748,56		144 554 748,56	127 720 501,60
• Allocations Option de Rachat	23 383 821,50		23 383 821,50	26 209 135,63
Dotations d'exploitation	408 430 750,53		408 430 750,53	859 906 838,07
• Dotations Provisions Créances Adhérents Litigieux & Radiés	408 430 750,53		408 430 750,53	859 906 838,07
• Dotations Provisions Créances Rentes Viagères	-		-	-
<b>3 RESULTAT DES OPERATIONS TECHNIQUES (1-2)</b>	<b>2 060 207 743,28</b>		<b>2 060 207 743,28</b>	<b>2 081 388 101,73</b>
<b>4 PRODUITS DES PLACEMENTS</b>	<b>2 765 835 966,38</b>		<b>2 765 835 966,38</b>	<b>2 599 528 035,55</b>
Revenus de valeurs Mobilières	700 130 305,38		700 130 305,38	573 025 944,56
Profit sur réalisation Valeurs Mobilières	1 615 862 718,72		1 615 862 718,72	1 634 170 193,62
Gain de change	453 785,39		453 785,39	277 734,44
Intérêts et autres produits de placements	119 467 426,79		119 467 426,79	99 067 035,25
• Intérêts Fonds de dépôt	117 552 526,55		117 552 526,55	97 246 734,75
• Intérêts prêts personnel	545 342,92		545 342,92	450 743,22
• Revenus locatifs	1 369 557,28		1 369 557,28	1 369 557,28
Reprise sur charges de placements	329 921 730,10		329 921 730,10	292 987 127,68
• Reprise sur provisions loyers Immeuble	-		-	-
• Reprise sur provisions de titres	329 921 730,10		329 921 730,10	292 987 127,68
• Reprise sur provisions pour perte de changes	-		-	-
<b>5 CHARGES DES PLACEMENTS</b>	<b>690 074 191,16</b>		<b>690 074 191,16</b>	<b>613 039 179,08</b>
Droits de garde sur Titres	4 226 313,82		4 226 313,82	4 190 241,28
Frais sur Opération Titres	15 402 341,35		15 402 341,35	9 775 491,72
Pertes de changes	1 206 529,77		1 206 529,77	52 202,94
Pertes sur réalisation Valeurs Mobilières	390 419 210,13		390 419 210,13	342 731 220,15
Frais de gestion patrimoine immobilier	261 333,92		261 333,92	282 093,24
Retenues à la source sur portefeuille	7 997 874,14		7 997 874,14	8 247 714,84
Dotations sur placement	270 560 588,03		270 560 588,03	247 760 214,91
• Dotations provisions dépréciation des titres	270 091 309,31		270 091 309,31	247 760 936,19
• Dotations provisions Créances loyer	469 278,72		469 278,72	469 278,72
• Dotation provisions pour perte de changes	-		-	-
<b>6 RESULTAT FINANCIER (4-5)</b>	<b>2 075 761 775,22</b>		<b>2 075 761 775,22</b>	<b>1 986 488 856,47</b>
<b>7 CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>93 434 060,48</b>		<b>93 434 060,48</b>	<b>93 330 848,74</b>
Achats consommés de matières et fournitures	4 614 844,47		4 614 844,47	6 525 039,32
Autres charges externes	20 564 303,38		20 564 303,38	26 858 560,68
Charges de personnel	53 857 100,60		53 857 100,60	47 469 915,23
Dotation amortissements des immobilisations	14 397 811,03		14 397 811,03	12 477 333,51
<b>8 PRODUITS DE GESTION NON COURANTS</b>	<b>1 620 794,73</b>		<b>1 620 794,73</b>	<b>506 168,98</b>
Produits de cessions d'immobilisations				-
Autres produits non courants	1 565 960,66		1 565 960,66	124 275,66
Reprises non courantes, transfert de charges	54 834,07		54 834,07	381 893,32
<b>9 CHARGES DE GESTION NON COURANTES</b>	<b>778 524,56</b>		<b>778 524,56</b>	<b>268 797,78</b>
Valeurs nettes d'amortissements des Immobilisations cédées				-
Autres charges non courantes	394 019,17		394 019,17	5 943,46
Dotations non courantes	384 505,39		384 505,39	262 854,32
<b>10 RESULTAT DE GESTION NON COURANT (8-9)</b>	<b>842 270,17</b>		<b>842 270,17</b>	<b>237 371,20</b>
Resultat de gestion (3+6-7+10)	4 043 377 728,19		4 043 377 728,19	3 974 783 480,66
<b>11 DOTATION À LA RESERVE DE PRÉVOYANCE</b>	<b>4 043 377 728,19</b>		<b>4 043 377 728,19</b>	<b>3 974 783 480,66</b>
<b>12 RESULTAT NET DE GESTION</b>	<b>-</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

# Bilan actuariel 2015



## PREAMBULE



Le présent bilan actuariel 2015 expose l'état du régime à la fin de l'exercice 2015, c'est-à-dire treize ans après la prise d'effet de la réforme entérinée par l'AGE du 12 mars 2003.

Cette réforme a consacré la « répartition provisionnée » comme mode de gestion technique et financière du régime.

La gestion en répartition provisionnée nécessite que la situation du régime soit analysée régulièrement afin de s'assurer que la pérennité du régime est acquise sur des horizons glissants d'au moins 40 années.

Il a été décidé pour la CIMR de mener ces analyses annuellement, et c'est dans cet esprit que les bilans actuariels annuels depuis 2002 avaient été menés.

Des études ont été menées en 2016 pour actualiser les hypothèses prises en compte dans l'élaboration du bilan actuariel. Elles concernent notamment la table de mortalité, le taux de Turn Over, la structure des nouveaux entrants ainsi que la dérive de leur salaire.



La table de mortalité retenue pour l'élaboration du bilan actuariel 2015 est la PF 60/64 avec une espérance de vie de 25,4 années à l'âge de 60 ans et une dérive de mortalité d'un trimestre par an.

Le bilan actuariel 2015 montre, comme ceux réalisés annuellement à partir de 2002, que le régime reste pérenne, mais cette pérennité ne s'affirmera dans le temps qu'au prix d'une augmentation régulière du nombre des actifs cotisants et d'un rendement adéquat du portefeuille financier. De même, l'évolution constatée dans l'espérance de vie incite à une grande vigilance dans le suivi du régime et au renforcement de ses réserves.

Par ailleurs, les tests réalisés sur le bilan actuariel 2015 conduisent à confirmer la grande sensibilité du régime à certaines hypothèses, du fait notamment de la couverture limitée des engagements par des actifs représentatifs.



## Valorisation des engagements

### Fonds retenu en valeur comptable et rendement à 6%

Les principales hypothèses du scénario de référence retenu pour les études actuarielles sont décrites à la section 2 et détaillées dans le Cahier d'Hypothèses Actuarielles. Elles respectent les dispositions de la réforme.

La valeur actuelle probable (VAP) des prestations s'élève en groupe semi-fermé (a) à :

En Mds DH	31/12/2015	31/12/2014	Ecart
Retraités et ayants cause	40,6	39,0	4%
Actifs et ayants droit	112,7	103,9	8%
Total	153,3	142,9	7%

Cette valeur actuelle probable se répartit en fonction des droits acquis (b) et des droits futurs de la façon suivante :

En Mds DH	31/12/2015	31/12/2014	Ecart
Droits acquis	96,5	90,2	7%
Droits futurs	56,8	52,7	8%
Total	153,3	142,9	7%

La valeur actuelle probable des ressources s'élève à :

En Mds DH	31/12/2015	31/12/2014	Ecart
VAP des ressources	63,8	60,3	6%

La réserve de prévoyance (calculée comme étant la valeur comptable du fonds de prévoyance) est évaluée à :

En Mds DH	31/12/2015	31/12/2014	Ecart
Réserve de prévoyance	40,0	36,0	11%

La valeur actuelle totale des ressources est donc évaluée à :

En Mds DH	31/12/2015	31/12/2014	Ecart
VAP total ressources	103,8	96,3	8%

L'engagement net, non couvert par des cotisations futures ni par le fonds existant, s'élève à :

En Mds DH	31/12/2015	31/12/2014	Ecart
Engagement net non couvert	49,54	46,5	6%

Le taux de préfinancement (ratio de la valeur actuelle probable du total des ressources sur la valeur actuelle probable des prestations) et le taux de couverture (ratio de la valeur de la Réserve de Prévoyance sur la valeur actuelle probable des droits acquis) s'élèvent à :

En Mds DH	31/12/2015	31/12/2014	Ecart
Taux de préfinancement	67,7%	67,4%	0,4%
Taux de couverture	41,5%	39,9%	3,8%

(a) VAP des flux (prestations ou cotisations) en groupe semi-fermé : représente la valeur actuelle des flux financiers probables de la population actuelle des actifs et retraités (hors nouveaux entrants). Ces flux intègrent les droits passés et les droits futurs.

(b) Droits acquis : VAP des flux (prestations ou cotisations) financiers probables de la population actuelle des actifs et retraités en groupe fermé (hors nouveaux entrants). Ces flux intègrent uniquement les droits passés.



## Ajustements paramétriques des principales hypothèses actuarielles à fin 2015



Les hypothèses actuarielles retenues dans les études actuarielles sont résumées ci-dessous.

Hypothèse	Valeur retenue pour le Bilan Actuariel 2015	Valeur retenue pour le Bilan Actuariel 2014
Taux de rendement financier	6% (taux nominal)	6% (taux nominal)
Taux d'actualisation	6% (taux nominal)	6% (taux nominal)
Evolution annuelle du salaire des actifs	6% (taux nominal)	6% (taux nominal)
Evolution annuelle du salaire des nouveaux entrants	4% (taux nominal)	4% (taux nominal)
Evolution annuelle des actifs	0,50%	0,50%
Table de mortalité	PF 60/64 avec une espérance de vie de 25,4 ans à 60 ans et une dérive de 1 trimestre /an	PF 60/64 avec une espérance de vie de 25,1 ans à 60 ans et une dérive de 1 trimestre /an
Evolution annuelle du Salaire de Référence	4%	4%
Evolution annuelle de la Valeur du Point à la Liquidation	4%	4%
Evolution annuelle de la Valeur du Point en Service	1%	1%
Taux garanti sur le capital C.I.M.R.	3,25%+0,25%	3,25%+0,25%
Montant de la Réserve de Prévoyance	40,0 Mds	36,0 Mds

Les principales hypothèses de base du bilan 2014 ont été maintenues, les hypothèses modifiées étant le taux de rendement financier et le turn-over.



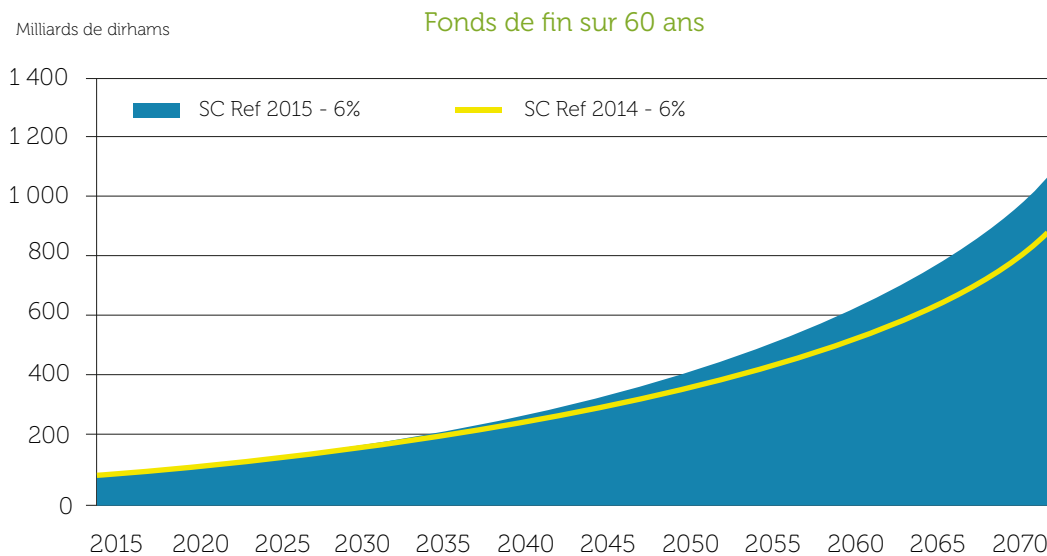
## Profil de la réserve de prévoyance

Le principe de pérennité suppose que le profil de la réserve de prévoyance doit satisfaire deux conditions :

- Les valeurs du fonds ne doivent jamais être négatives,
- La tendance de variation du fonds doit être positive en fin de projection.

### Profil du fonds au 31/12/2015

Le fonds projeté en 2015 avec une comparaison du fonds à fin 2014 est présenté ci-dessous :



Le graphe montre que les deux principes de pérennité sont respectés puisque le fonds est toujours positif avec une tendance ascendante en fin de projection. La situation s'est améliorée par rapport à celle de 2014.

## Tests de sensibilité

Conformément aux prescriptions comptables internationales et dans un souci de clarté, une analyse de la sensibilité du profil du fonds en fonction de certaines variations d'hypothèses actuarielles a été effectuée.

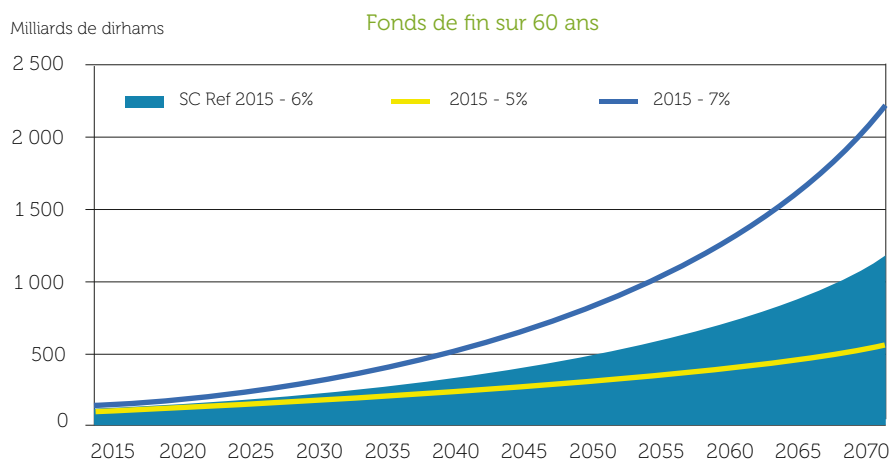
### Taux de placement

Les tests proposés prennent en compte une variation des taux de placement de +1% et de -1%. Le taux d'actualisation varie de la même façon.

- Variation du taux de préfinancement et du taux de couverture :

En Mds DH	31/12/2015	Rendement + 1%	Rendement - 1%
Taux de préfinancement	67.7%	77.6%	58.2%
Taux de couverture	41.5%	47.8%	35.4%

- Variation du profil de la Réserve de Prévoyance :

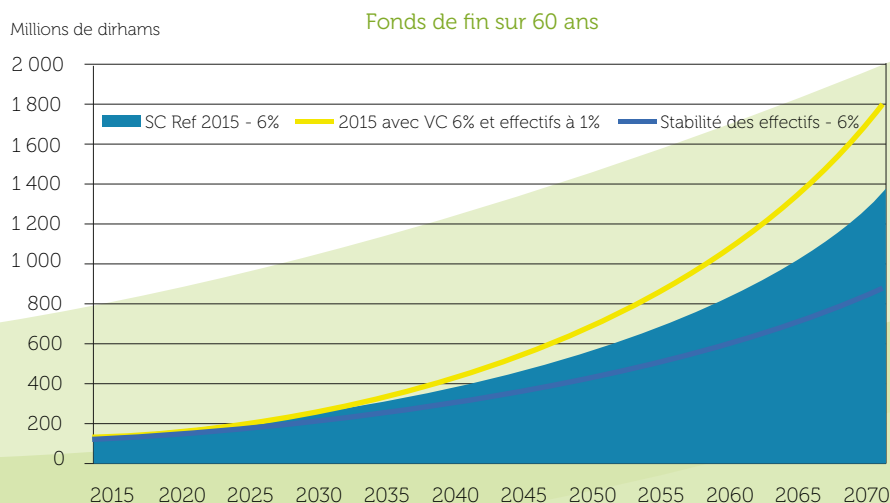


Le test montre que même avec un taux de 5%, les critères de pérennité sont respectés.

### Croissance démographique

Les tests proposés prennent en compte un taux d'évolution des actifs de 1% et une stabilité des effectifs au lieu de 0,5 % par an.

- Variation du profil de la Réserve de Prévoyance :



Le graphe montre, une fois de plus, la nécessité d'une augmentation régulière du nombre des actifs cotisants ou d'accéder à un statut qui lui permette de rallier dans l'avenir toutes les entreprises non adhérentes.





Aux Adhérents de la  
**Caisse Interprofessionnelle  
Marocaine de Retraite (CIMR)**  
Casablanca



## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 21 Mai 2015, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la CIMR, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (EITC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces états de synthèse font ressortir un montant de réserve de prévoyance de MAD 40.004.419.407,79 dont une réserve de l'exercice de MAD 4.043.377.728,19.

### **Responsabilité de la direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **Responsabilité des auditeurs**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et

le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Opinion sur les états de synthèse**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la CIMR au 31 décembre 2015 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

#### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par les statuts et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux adhérents avec les états de synthèse de la Caisse.

Casablanca, le 21 avril 2016

#### **Les Commissaires aux Comptes**

**FIDAROC GRANT THORNTON**

**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**

**Kamal MOKDAD**  
Associé Gérant





Aux Adhérents de la  
**Caisse Interprofessionnelle  
Marocaine de Retraite (CIMR)**  
Casablanca

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 15 DES STATUTS DE LA CIMR EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015**

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la CIMR, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les statuts, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

### **1. Conventions conclues au cours de l'exercice :**

#### **1.1 Acquisition par la CIMR des actions de la société « INFRA MAROC CAPITAL » auprès de la BCP :**

- **Personnes concernées :**
  - M. Mohamed BENCHAAABOUN en sa qualité de Président Directeur Général de la Banque Centrale Populaire, actionnaire de la société Infra Maroc Capital. M. Mohamed BENCHAAABOUN est également Administrateur de la CIMR.
  - M. Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR.
- **Nature et objet de la convention :** Acquisition de 142.555 actions représentant 49,65% du capital de la société Infra Maroc Capital. Ces actions ont été acquises au prix de 1.250.000 KMAD.
- **Date de l'opération :** Acte notarié du 29.06.2015.
- **Montant comptabilisé à l'actif :** 1.250.000 KMAD.
- **Montant décaissé au cours de l'exercice au titre de l'acquisition :** 1.250.000 KMAD.



2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

- Conventions d'avances en comptes courants, rémunérées, accordées par la CIMR à ses filiales, détenues à 100%.

Le solde des avances en comptes courants se détaille au 31 décembre 2015 comme suit :

- Larbel	:	125,9 MMAD
- Ramical	:	224,67 MMAD
- Pasteur	:	31,7 MMAD
- Ranila	:	0,41 MMAD
- Nejma	:	0,26 MMAD
- Hawazine	:	1,6 MMAD



Ces avances sont rémunérées au taux de 3,5% HT. Le détail des montants facturés au cours de l'exercice 2015 s'établit comme suit :

Filiale	Net facture (en KMAD)
LARBEL	5 506,18
RAMICAL	6 005,63
PASTEUR SCI	1 154,96
RANILA SCI	637,24
NEJMA SCI	421,49
HAWAZINE	0,00

Aucun encaissement n'est intervenu au cours de l'exercice au titre des intérêts dus par ces filiales.

Casablanca, le 21 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faiçal MEKOUAR  
 Associé

FIDAROC GRANT THORNTON  
 12, Bd Mohammed VI, Casablanca  
 Tél : 0522 423 423  
 Fax : 0522 423 400

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Kamal MOKDAD  
 Associé Gérant

MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
 101, Bd Abdelmoumen  
 20 360 CASABLANCA  
 Tél : 0522 423 423 (L.G)  
 Fax : 0522 423 400





Paris, le 15 mars 2016

**Monsieur Khalid CHEDDADI**  
**Président Directeur Général**  
**CIMR**  
**100, Boulevard Abdelmoumen**  
**20340 Casablanca**  
**MAROC**

**Objet : Attestation de certification du bilan actuariel 2015**

**Monsieur le Président Directeur Général,**

L'équipe MAZARS annonce par la présente le terme de la mission de certification du bilan actuariel 2015 de la **CIMR** conduite sur février 2016.

En effet, nous avons audité sur pièces et sur place l'ensemble du processus d'élaboration du bilan actuariel et ses résultats. Nos travaux ont été menés sur la base de nos outils internes et sur notre expérience des régimes de retraite par répartition provisionnée.

Sur la base de nos travaux, nous certifions le bilan actuariel de la CIMR, réalisé selon la procédure élaborée par la Caisse. En effet, après avoir examiné le cahier des hypothèses actuarielles ainsi que le cahier des procédures, nous validons les différents traitements sur les données, les calculs des projections financières et démographiques ainsi que les résultats de l'analyse prospective du régime obtenus par les actuaires de la CIMR.

Par ailleurs nous validons les études réalisées sur la mortalité et le turn-over, la méthodologie de calcul des coefficients de rachat, ainsi que les modifications d'hypothèses opérées pour l'établissement du bilan actuariel 2015.

Fait à Paris, pour valoir ce que de droit,

M. Nordine Choukar

Associé Mazars, Actuaire Qualifié IA

M. Nicolas Wesner

Senior Manager, Actuaire Associé IA



**MAZARS ACTUARIAT**

EXALTIS - 61, RUE HENRI REGNAULT 92073 LA DEFENSE CEDEX - TEL : +33 (0) 1 48 37 86 36 - FAX

SOCIÉTÉ D'ACTUARAT-CONSEIL

SAS AU CAPITAL DE 38 500 € - RCS NANTERRE B 342 405 321



# L'ACTIVITE DES ORGANES DE GOUVERNANCE EN 2015

- Rapport du comité d'investissement
- Rapport du comité d'audit



# Rapport du Comité d'Investissement

Le COMINVEST se réunit pour examiner la gestion financière de la CIMR selon un canevas de reporting standardisé. En 2015, le comité a procédé trimestriellement à:

- Une revue de la situation des marchés financiers et des performances de gestion interne et des sociétés de gestion sous mandat ;
- La validation des résultats de la gestion des risques financiers ;
- Le suivi du dispositif de risk management financier ;
- Le Forecast et le suivi de la réalisation du budget de la gestion financière ;
- L'examen des projets d'investissement et de désinvestissement.



## Activité d'investissement :

En 2015, le COMINVEST a procédé à la validation des éléments suivants :

1. L'adoption d'une nouvelle ALLOCATION STRATEGIQUE DES ACTIFS (45% actions, 45% obligations, 5% immobilier, 5% infrastructures) ;
2. La mise en place d'indicateurs avancés de performance et de risques pour le pilotage de la gestion financière ;
3. Le développement du siège de la CIMR ;
4. L'amélioration du monitoring des gestionnaires dédiés (la gestion action et obligation surperforment le benchmark) ;
5. Le changement dans les gestionnaires obligataires ;



En outre, le cominvest a validé les opérations sur le portefeuille actions (5.4 Milliards DH) suivantes :

- Acquisitions de 1.4 Milliards DH en actions cotées (essentiellement ATW et BCP)
- Cessions de 280 MDH en actions cotées (Maroc Télécom à 131 DH et SBM à 2272 DH)
- Acquisition de 1.5 Milliards IMC (Infrastructures Maroc Capital)
- Renforcement dans SNI de 2 milliards DH par swap des obligations Group invest
- Participation à la pré-IPO de AFMA (65 MDH)
- Participation à l'extension de 100 MW dans NAREVA EEM (90MDH)



## Activité de gestion et de suivi des risques :

Le COMINVEST a approuvé les rapports de risk management financier et a autorisé les dérogations suivantes :

- valeurs ATW, BCP, BMCE et SNI qui dépassent les 10% du portefeuille des actions en direct;
- Pour la poche obligataire son poids est de 44.8% vs 20% de la limite autorisée et cela dans un souci de prudence ;
- Concernant la participation dans le fonds AMLAK où la participation de la CIMR est de 33% alors que la limite autorisée dans un fonds est de 10%.



# Rapport du Comité d'Audit



Le comité d'audit a tenu durant le deuxième semestre 2015 et le premier semestre 2016 deux réunions :

- La première tenue le 01 décembre 2015 a été consacrée à l'examen des activités de contrôle de la CIMR : l'audit interne, le risk management et le contrôle interne.
- Celle du 28 Mars 2016 a porté sur l'examen des comptes de la CIMR arrêtés au 31 décembre 2015 et le rapport des deux commissaires aux comptes Fidaroc Grant Thornton et Mazars.



**Le comité d'audit a couvert durant les deux réunions les points suivants :**

Lors de la réunion du 01 décembre 2015, le comité a examiné les activités d'audit interne, risk management et contrôle interne. Concernant l'activité audit, il a été examiné les rapports de 09 missions d'audit et 05 missions de suivi de la mise en œuvre des recommandations, Egalement il a été présenté le suivi des 10 risques identifiés comme majeurs ayant un lien direct avec la pérennité du régime et la gestion financière. Ensuite, il a été présenté les résultats des 24 contrôles réalisés par le contrôle permanent. A ce propos, Messieurs les administrateurs ont noté avec satisfaction le niveau des réalisations présentées pour l'exercice 2015. Lors de cette réunion, il a été examiné également l'avancement du projet de la mise en place du Continuous Control Monitoring qui consiste à implémenter un dispositif automatisé de gestion des contrôles assurant une assurance avancée de la maîtrise des risques et la détection en temps quasi réel de toute incohérence. La mise en place de ce dispositif permet de placer la CIMR parmi les premières institutions sur le continent africain adoptant cette technologie d'assurance avancée. Ensuite, le comité a validé le plan d'audit 2016 qui prévoit 15 missions d'audit et 07 missions d'évaluation des recommandations et a formulé des recommandations au conseil d'administration pour discussion.

Le comité du 28 mars 2016, a examiné les comptes au 31 décembre 2015 et le rapport des commissaires aux comptes Fidaroc Grant Thornton et Mazars, dans lequel les comptes de la CIMR au 31 décembre 2015 sont certifiés sans réserve.







## PREMIÈRE RÉOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 24 mai 2016, après avoir pris connaissance des rapports moral et financier, des comptes de l'exercice 2015 ainsi que du rapport des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos au 31/12/2015, les approuvent dans tous leurs termes et donnent quitus au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice 2015.



## DEUXIÈME RÉOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 24 mai 2016, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 15 des statuts, les approuvent et ratifient lesdites conventions.



## TROISIÈME RÉOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 24 mai 2016, après avoir pris connaissance des conclusions du Bilan Actuariel réalisé au titre de l'exercice 2015, décident sur proposition du Conseil d'Administration, de maintenir les paramètres techniques du régime pour l'exercice 2016, à leurs niveaux fixés par la réforme 2003.

## QUATRIÈME RÉOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 24 mai 2016, donnent quitus entier et définitif pour leur gestion à :

- Monsieur Driss BENHIMA représentant la RAM
  - Monsieur Abdelaziz ABARRO représentant MANAGEM
  - Monsieur Ayoub AZAMI représentant SONASID
  - Monsieur Saâd SEBBAR représentant LAFARGE
- et les remercient pour leur contribution aux travaux du Conseil d'Administration.



## CINQUIÈME RÉOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 24 mai 2016, ratifient la cooptation en qualité d'Administrateur pour une période de quatre ans, décidée lors de la réunion du Conseil d'Administration le 18 décembre 2015 de :

- Monsieur Marcel COBUZ représentant LAFARGE

Son mandat expirera le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.




## SIXIÈME RÉOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 24 mai 2016, ratifient la cooptation en qualité d'Administrateur pour une période de quatre ans, décidée lors de la réunion du Conseil d'Administration le 20 avril 2016 de :

- Monsieur Abdelhamid ADDOU représentant la RAM
- Monsieur Imad TOUMI représentant MANAGEM

Leurs mandats expireront le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.



## SEPTIEME RÉSOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 24 mai 2016, constatant l'arrivée à expiration des mandats d'administrateurs de :

- Madame Miriem BENSALAH CHAQROUN représentant la CGEM
- Monsieur Mohamed BENCHABOUNE représentant la BCP
- Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH représentant la FMSAR
- Monsieur Jaouad CHEIKH LAHLOU représentant la CGEM
- Monsieur Tajeddine GUENNOUNI représentant MARJANE
- Monsieur Khalid CHEDDADI représentant AWB

décident de les renouveler pour une période de 4 ans. Leurs mandats expireront le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2020.

## HUITIEME RÉSOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour accomplir les formalités prévues par la loi.









LA RETRAITE DU SECTEUR PRIVÉ

#### **Agence Centrale Casablanca**

Résidence Sara, Angle rue mohamed  
El Fidouzi et rue des hôpitaux - Casablanca  
Tél.: 05 20 46 08 15/16  
Fax : 05 22 99 01 85

#### **Agence Agadir**

Avenue Hassan II, Résidence Borj Dlalate  
Agadir  
Tél: 05 25 07 02 70/71  
Fax : 05 28 84 47 01

#### **Agence Fès**

Arrondissement Agdal, Boulevard  
des FAR, Résidence Houda - Fès  
Tél: 05 32 02 02 44  
Fax: 05 35 94 13 47

#### **Agence Marrakech**

Arrondissement Guéliz, boulevard Prince  
Moulay Abdellah, Menara, 15. Yasmine  
Majorelle - Marrakech  
Tel : 05 24 43 69 06/20  
Fax : 05 24 43 68 74

#### **Agence Tanger**

8, complexe commercial ABI DARDAE  
I. ASSILI MA. 6 & 7 - Tanger  
Tél : 05 31 06 18 85

#### **Agence Meknès**

Rue Pasteur N°3, Résidence  
Pasteur, 1er étage - Meknès  
Tél : 05 35 51 31 79  
Fax : 05 35 51 31 55

#### **Agence Oujda**

Angle du boulevard Idriss Alkbar  
et de la rue Chefchaouen, 2ème étage  
plateau n°11 - Oujda  
Tél : 05 32 11 06 00

#### **Agence de Safi**

Résidence Mimouna 4, 1er étage,  
quartier jrifat - Safi  
Tél : 05 24 62 93 11/02  
Fax : 05 24 62 93 04

#### **Agence Tétouan**

Avenue Hassan II, Résidence de la  
Colombe, bloc A n°8,  
1er étage - Tétouan  
Tél : 05 31 06 17 30/31  
Fax : 05 31 06 17 33

#### **Agence Rabat**

Avenue Hassan II, Imm. F 479, Résidence  
Ahssan Dar 2, Agdal Riad - Rabat  
Tél. : 05 37 69 07 00  
Fax : 05 37 23 07 99



100, boulevard Abdelmoumen 20340 Casablanca

Tel : 05 22 42 47 00 - Fax : 05 22 25 14 85

[www.cimr.ma](http://www.cimr.ma)